



N°15 · 12.04.2024 · 71. Jahrgang Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

„Wir ziehen ja nicht in einen Krieg“

DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes erläutert, was sie mit „den Krieg vorbereiten“ meint

S. 3

Foto: Olivier Halmes

Zwei Milliarden für den Staat

Die Luxemburger Tankgeschäft-Nische und die Interaktion ihrer Waren

S. 7

Tammy from the block

Die alleinerziehende und arbeitssuchende Piratin Tammy Broers sitzt seit Juni im Escher Gemeinderat. Und stellt allein damit die Politik vor Herausforderungen. Ein Porträt

S. 8

WIRTSCHAFT

Benelux

Les actionnaires de RTL Group finalisent la cession des activités télévisuelles aux Pays-Bas. L'opacité prévaut toujours sur les rapports de l'État avec l'entreprise au Grand-Duché

S. 12

FEUILLETON

Y a plus de saison

Entre prise de conscience écologique et surtourisme, le secteur du tourisme doit évoluer. Les Luxembourgeois s'y mettent lentement

S. 16



6,00€

LEITARTIKEL

Nomenklatur der Ärzte

IIII Peter Feist

Vor zwei Jahren erhöhte die damalige Regierung mit einer Verordnung die Tarife, die Psychiater/innen als Honorar in Rechnung stellen dürfen. Nun sieht mit der Dermatologie eine weitere vergleichsweise schlecht bezahlte Arztdisziplin einer Aufbesserung entgegen. Seit drei Wochen ist dazu ein Entwurf *um Instanzewee*. So geht das nun schon zehn Jahre. Kapitel für Kapitel, Fachdisziplin für Fachdisziplin überarbeiten die CNS und der Ärzteverband AMMD seit 2014 die *Nomenclature des actes et services des médecins et des médecins-dentistes*, wie sie vollständig heißt. Lange genug, dass sogar der Volksmund weiß, was es mit der „Nomenklatur“ auf sich hat, die eigentlich ein Buch mit vielen medizinischen Fachwörtern ist: Es geht um Geld, und – alles dauert viel zu lange.

Doch die Nomenklatur-Reform ist eine sehr luxemburgische Unternehmung. Vor 15 Jahren gab es auch Vorschläge, eine Gebührenordnung aus dem Ausland zu übernehmen. Es fand sich aber kein Konsens, welche denn. Die schon bestehende mit eigenen Mitteln und gemeinsam mit den Facharztgesellschaften zu überarbeiten, ist nicht unbedingt eine schlechte Idee. Denn es geht nicht nur darum, die zum Teil sehr veralteten Listen der Behandlungsakte durch neue und moderne zu ersetzen. Für mehr Einkommensgerechtigkeit unter den Ärzt/innen sorgen müssen die neuen Kapitel auch. Wie groß die Unterschiede sind, zeigt jedes Jahr ein Bericht der Generalinspektion der Sozialversicherung. 2022 bezog ein Radiologe im Schnitt eine Honorarmasse von 800 000 Euro. Am anderen Ende der Skala bezog ein Neuropsychiater nur 185 000 Euro. In der Allgemeinmedizin waren es knapp 250 000 Euro. Dass das Einnahmen sind, aus denen freiberufliche Ärzt/innen noch andere Kosten decken – von Steuern und *Sécu* über Abschreibungen von Investitionen, die Miete für Praxisräume bis hin zum Gehalt einer Sekretärin –, macht die Unterschiede nicht überall kleiner. Das Gegenteil kann der Fall sein. Allgemeinmediziner haben Praxiskosten, die an den Honorareinnahmen zehren. Viele Kardiologen (die nach der Radiologie „zweitbeste“ Disziplin mit 650 000 Euro Honorar im Jahr) haben auch welche. Radiologen hingegen arbeiten quasi nur in Kliniken, wo ihnen schweres Gerät und technisches Personal kostenlos zur Verfügung steht.

Solche Unterschiede sollten nicht sein. Ärztinnen und Ärzte sind für die Gesellschaft extrem wichtig. Ihre Ausbildung dauert lange, zehn Jahre, manchmal zwölf bis zum Abschluss der Spezialisierung. Und auch Allgemeinmediziner/innen sind spezialisiert. Allein schon weil ihre Ausbildung so lange dauert und sie spät ins Berufsleben eintreten, ist es nur normal, dass Ärzt/innen gut verdienen. Sehr gut sogar, wegen ihrer Expertise und besonderen Rolle in der Gesellschaft. So gesehen, kann keine Ärztin der einen Fachrichtung mehr oder weniger wichtig sein als ein Arzt einer anderen Fachrichtung. Wenn die Gesellschaft das so sieht, dürfte es Unterschiede im Verdienst eigentlich nur geben, wenn sie aus der Funktion einer Ärztin herrühren oder der Berufserfahrung eines Arztes.

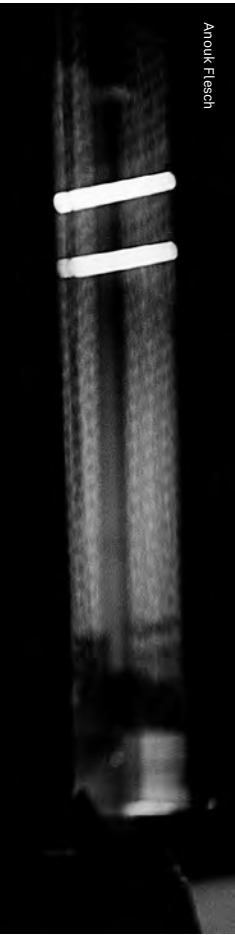
Dass die Reform der Gebührenordnung daran viel ändert, ist nicht sicher. Es würde voraussetzen, dass die einen Ärzt/innen bereit wären, auf etwas zu verzichten, damit anderen etwas gegeben werden kann. Das wäre sehr viel verlangt.

An dieser Stelle zeigt sich ein grundsätzliches Problem der Medizin hierzulande: Sie wird quasi nur über die Nomenklatur abgewickelt. Auch angestellte Ärzte rechnen ab, was darin steht. Doch selbst bei allem guten Willen, den man den an der Reform Beteiligten unterstellen möchte, reichen allein Tarife pro Behandlungsakt am Patienten weder aus, um für genug Einkommensgerechtigkeit in einem extrem wichtigen Beruf zu sorgen, noch für genug Qualität in der Versorgung. Es müssen noch andere Mechanismen gefunden werden, um Ärzt/innen ihre Leistungen für die öffentliche Gesundheit zu entgelten. Geschieht das nicht, ist es zwangsläufig, dass Wünsche lauter werden, das Luxemburger System ganz offiziell um Privatmedizin zu ergänzen. ●



Politi





Anouk Fresch



ik



Yuriko Backes in
ihrem Büro in
der Direction
de la défense

„Wir ziehen ja nicht in einen Krieg“

IIII Interview: Peter Feist

DP-Verteidigungsministerin Yuriko Backes erläutert, was sie mit „den Krieg vorbereiten“ meint



Olivier Halmes

Die Ministerin vor der Vereidigung von Rekrut/innen am 12. Januar. Mit Generalstabschef Steve Thull (links von ihr) und dem Kommandanten der Truppe auf dem Herrenberg, Alain Schoeben (ganz links)

d'Land: Frau Ministerin, Sie sind die erste Diplomatin an der Spitze des Verteidigungsressorts. War das bei der Regierungsbildung eine bewusste strategische Entscheidung?

Yuriko Backes: Das weiß ich nicht. Das kann sein. Auf jeden Fall ist es eine Aufgabe, die mich fasziniert, und als ich das Ressort vorgeschlagen bekam, habe ich keine Sekunde gezögert.

Luc Frieden war einer der wenigen Regierungschefs, die nicht klar auf Distanz zu Emmanuel Macrons Aussage gingen, dass der Einsatz westlicher Truppen in der Ukraine „nicht ausgeschlossen“ werden sollte. Am 27. Februar, einen Tag nach der Ukraine-Konferenz in Paris, erklärte der Premier im Parlament, niemand könne „wissen, was in ein paar Monaten ist“. Sie waren am 5. März in einem *RTL*-Interview formeller. Als die Journalistin suggerierte, dass keine Truppen in die Ukraine geschickt würden, sagten Sie: „Ganz richtig. Unsere Unterstützung bleibt materiell. Wir werden keine Soldaten dorthin schicken, während dort Krieg ist.“ Ich meine, das war eine andere Aussage als die von Luc Frieden. Wer macht die Verteidigungspolitik, Sie oder er?

Ich bin Verteidigungsministerin, das Ressort unterliegt meiner Verantwortung. Die Regierung diskutiert oft über die Ukraine. Wir sind seit Ausbruch des Kriegs in einem Paradigmenwechsel und ich nehme meine Verantwortung ganz ernst. Werde ich gefragt, ob wir Truppen entsenden würden, um der Ukraine bei der Selbstverteidigung zu

helfen, kann ich nur Nein sagen. Sonst würden wir Kriegsteilnehmer. Ich sehe unsere Armee allenfalls in einer Kriegssituation, wenn Artikel 5 des Nato-Vertrags ausgelöst, also wenn die Nato angegriffen würde. In der Situation sind wir heute nicht.

Gab es im Regierungsrat eine Klärung, dass Luc Friedens Zusatz „kee ka wëssen“ nicht mehr gilt?

Es kann ja wirklich niemand wissen, was sein wird. Aber ja, wir hatten in der Regierung Diskussionen darüber und die Position ist klar.

Es ist die, die Sie ausdrücken?

Ja.

Eine Kriegsbeteiligung Luxemburgs ganz generell muss Verfassungsartikel 115 zufolge ein Gesetz regeln. Laut Direction de la défense erfüllt diese Funktion das 2021 abgeänderte OMP-Gesetz von 1992. Doch das ist ein Gesetz aus der Zeit der Friedensdividende. Militärische Operationen werden in diesem Gesetz als friedenserhaltend beschrieben oder im ernstesten Fall als Beitrag zur Lösung eines zwischenstaatlichen Konfliktes. Wenn es seit zwei Jahren einen Paradigmenwechsel gibt, wie Sie sagen, ist dann nicht eine andere gesetzliche Basis nötig?

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Aber von welchem Szenario reden wir? Wir ziehen ja nicht in einen Krieg. Das wahrscheinlichste Szenario, abgesehen von friedenserhaltenden Missionen, wäre Artikel 5 des Nato-Vertrags, also militärischer Beistand im Falle eines Angriffs gegen einen Bündnispartner. Würde die Nato als Allianz angegriffen, sind Prozeduren da. National und in der Nato. Unsere Armee bereitet sich jeden Tag auf eine Kriegssituation vor.

Laut OMP-Gesetz werden vor einem militärischen Einsatz die zuständigen parlamentarischen Ausschüsse von der Regierung „konsultiert“ und „falls nötig“ auch das Kammerplenum. Dass über einen Einsatz abgestimmt wird und jemand dagegen stimmen kann, ist nicht vorgesehen. Brauchte man das nicht aber angesichts des Paradigmenwechsels?

Heute ist die Konsultation vorgesehen, eine Abstimmung nicht. Die Konsultation, der Austausch mit dem Parlament, ist unverzichtbar. In einer Kriegssituation müsste ganz schnell gehandelt werden. In den Prozeduren ist festgelegt, die Kammerausschüsse schnell zu konsultieren.

In Ihrem ersten Interview als Verteidigungsministerin sagten Sie Anfang des Jahres: „Wer den Frieden will, muss den Krieg vorbereiten.“ Was verstehen Sie darunter?

Das betrifft mehrere Aspekte. Im Koalitionsvertrag sind sie aufgeführt. Dazu gehört, unsere Verteidigungsausgaben zu erhöhen, den *effort de défense*. Man braucht eine Armee, die gut aufgestellt ist, braucht geeignetes Material und natürlich die Zusammenarbeit und die Interoperabilität mit unseren Partnern. Eine Hauptpriorität, politisch und militärisch, ist das binationale *Bataillon de reconnaissance de combat* mit Belgien. Ich weise darauf hin: *de combat*. Damit sind wir in der Kriegsterminologie. Die Nato hat Belgien und Luxemburg ersucht, diesen Beitrag zu leisten. Wir haben das angenommen und werden es gemeinsam mit Belgien umsetzen. Unter anderem bedingt das eine andere Ausrüstung. Das Material, das wir haben und das sich eher für leichte Aufklärung eignet, wird auf Medium-Aufklärung, auf Kampfaufklärung, umgestellt. Wir müssen uns auf eine symmetrische Bedrohung vorbereiten. Daneben bleibt wichtig, was wir in der Vergangenheit schon entwickelt und worin wir investiert haben: Cyber, die *composante aérienne*, beispielsweise mit dem A400M, oder die Satellitenkapazität. Das müssen wir nun erweitern, im Zusammenhang mit unserer Verpflichtung, die Verteidigungsausgaben mittelfristig auf zwei Prozent des Brutto-Nationaleinkommens (RNB) zu erhöhen.

Gab es über das Bataillon in den Koalitionsgesprächen eine Klärung? Die CSV hatte sich in ihrem Wahlprogramm die Armee als „Nischenarmee“ vorgestellt und geschrieben: „Wir werden die angekündigte Schaffung eines belgisch-luxemburgischen Bataillons kritisch prüfen. Sie darf den Anforderungen einer kleinen spezialisierten Truppe nicht zuwiderlaufen.“ Auf einer Pressekonferenz im Wahlkampf erklärte Claude Wiseler, die CSV habe damit gemeint, dass für das Bataillon die Personalfrage schwierig sei. Aber „nicht zuwiderlaufen“ konnte man verstehen, als habe die CSV am Sinn des Vorhabens an sich gezweifelt.

Zum Bataillon gab es keine große Diskussion, wir waren uns ganz schnell einig. Wir hatten während der Verhandlungen auch ein Briefing von der Armee erhalten. Auf Basis der Gespräche wurde ausgearbeitet, was heute im Koalitionsvertrag steht.

Mit dem Hinweis auf das Personalproblem hatte die CSV andererseits nicht Unrecht.

Einfach ist es nicht. Im Jahr 2030 müssen wir für das Bataillon 375 Militärs bereitstellen. Um das zu schaffen, planen wir für mehrere Jahre und haben eine Rekrutierungskampagne gestartet.

Und wenn die nicht reicht? Polizei und Armee schöpfen aus demselben Reservoir. CSV-Innenminister Léon Gloden verspricht viele neue Polizisten.

Wir müssen uns zur Rekrutierung besser und anders aufstellen. Militär zu sein, ist eine noble Aufgabe, dies gilt es zu unterstreichen. Das neue Armeegesetz hat neue Karrieren eingeführt, A2 und B1. Sie eröffnen neue Möglichkeiten. Für Bereiche wie Drohnen und Cyber werden ganz spezialisierte Leute gebraucht, sodass die Armee sehr interessante Jobs anbietet. Und dann die Frauen in der Armee: Heute liegt ihr Anteil, das militärische und das zivile Personal zusammengekommen, bei zwölf Prozent. Das ist wenig. Eine gut aufgestellte Armee muss auf allen Niveaus auch Frauen rekrutieren. Zur Attraktivität des Militärberufes tragen aber auch

moderne Infrastrukturen bei. Daran arbeiten wir, entsprechende Gesetzentwürfe wurden eingebracht.

Aber was, wenn das nicht reicht? Abgesehen von den Berufsmilitärs, ist die Armee eine Freiwilligenarmee. Könnten Sie sich vorstellen, dass man sie ganz professionalisiert? Oder die Berufskarrieren auch für Nicht-Luxemburger/innen öffnet? Oder eine Reservearmee bildet?

Das sind alles Ideen, aber im Moment ist das nicht vorgesehen. Es steht nicht im Koalitionsvertrag, solche Wege zu gehen. Wie Sie wissen, können für den Freiwilligendienst auch Nicht-Luxemburger/innen rekrutiert werden, für die Berufslaufbahnen nicht. Eine Reservearmee – das Koalitionsabkommen gibt mir kein Mandat, um auf diesen Weg zu gehen. Die Pisten, die ich vorhin erwähnt habe, sind die ersten Schritte, die wir gehen.

In Deutschland wird die Wiedereinführung der Wehrpflicht diskutiert. Als Bestandteil der „Zeitenwende“.

Für uns ist das im Moment kein Thema. Mit den Pisten, die ich genannt habe, werden wir versuchen, gemeinsam mit den Belgiern das Bataillon auf die Beine zu stellen, und ich bin zuversichtlich, dass das gelingt.

Es gibt ziemlich viele Abgänge von Berufsmilitärs aus der Armee. Ist Ihnen bekannt, dass es bis in Offiziersränge eine Unzufriedenheit gibt und Tendenzen zur inneren Kündigung?

Nein, nicht mehr, als es vielleicht in anderen Bereichen Unzufriedenheiten gibt.

Ich meine, nicht nur von Gewerkschaftlern, sondern auch von Offizieren gibt es Wünsche nach einer anderen Führungskultur. Dass vom „Führen mit Befehl“ übergegangen wird zum „Führen mit Auftrag“, was in anderen Armeen schon üblich ist.

Und wo?

In Frankreich zum Beispiel wird das *subsidiarité* genannt: Der oder die Kommandierende erteilt einen Auftrag. Die Unterstellten erledigen ihn mit Eigeninitiative und angepasst an die konkrete Lage. Sodass nicht jeder ihrer Schritte beaufsichtigt werden muss und die Kommandierenden entlastet werden.

Ich habe absolut nichts gegen Eigeninitiative und Kreativität. Doch ich denke, wenn man in einer Armee in leitender Position ist, hat man eine Riesenverantwortung. Verantwortung für das Leben anderer Menschen zum Beispiel, die mit im Einsatz sind. Da braucht es klare hierarchische Strukturen und Disziplin. Ich meine, das ist in einer Armee ganz wichtig.

Also ist nicht geplant, da eine Änderung herbeizuführen?

Ich habe eine sehr gute Kommunikation mit der Armee. Wir sind dabei zu besprechen, wie man sie für die Zukunft aufstellen kann. Die Armee muss ja mit der Zeit gehen. Aber ohne Hierarchie und Disziplin wird das nichts.

Ich meine, es geht nicht um weniger Disziplin, sondern um weniger Mikromanagement.

Alles was ich mache, um die Armee für die Zukunft aufzustellen, mache ich in Diskussionen mit der Armee, aber auch mit den fünf Organisationen und Gewerkschaften, die die Interessen von Militärs und Zivilpersonal vertreten. Es war mir wichtig, mich gleich zu Beginn meines Mandats mit ihnen zusammenzusetzen und ihnen zuzuhören.

Die DP hatte in ihrem Wahlprogramm angekündigt, sich für einen „Wehrbeauftragten“ einzusetzen: Einerseits eine Art Ombuds-Person für Armeeangehörige, andererseits eine Instanz, die der Verteidigungspolitik wichtige Impulse liefern könnte. Im Koalitionsvertrag steht davon nichts. War es Thema in den Verhandlungen und wurde verworfen?

Ich kann mich nicht an lange Diskussionen darüber erinnern.

Hat die DP gesagt, wir wollen das, und die CSV war dagegen?

Ich würde es Ihnen sagen, wenn ich mich erinnern könnte und diese Frage mich markiert hätte, aber das war kein großes Thema.

Vor kurzem wurde mit Belgien eine Vereinbarung über die *gouvernance* des Aufklärungsbataillons unterzeichnet. Geht es dabei um eine gemeinsame Führungskultur, oder was kann man sich darunter vorstellen?

„Eine Hauptpriorität ist das binationale Bataillon de reconnaissance de combat mit Belgien. Ich weise darauf hin: de combat. Da sind wir in der Kriegsterminologie.“

Belgien und Luxemburg sind gleichberechtigte Partner. Das Kommando des Bataillons soll zwischen beiden Ländern rotieren. Technische Details arbeitet ein Führungskomitee aus, das ich mit der belgischen Verteidigungsministerin eingerichtet habe. Ohne zu übertreiben, sind Belgien und Luxemburg da sogar in einer Avantgarde-Rolle und können zeigen, wie in Europa die Verteidigungszusammenarbeit in Zukunft funktionieren kann.

Das Bataillon wird in Belgien und Luxemburg angesiedelt?

Genau. Seine Basis soll es in Arlon haben, Diekirch erhält eine Antenne. Infrastruktur und Trainings organisieren wir gemeinsam. Zu Einsätzen, wenn es dazu kommt, wird Luxemburg auch Nein sagen können.

Ist es am Ende ein belgisches Kommando und Luxemburg hat ein *opt-out*?

Nein, das Kommando soll wechseln, wie ich schon sagte. Soll ein Einsatz stattfinden und Belgien ist damit nicht einverstanden, können sie das sagen. Sind wir nicht einverstanden, können wir das sagen. Das würde ganz ähnlich funktionieren wie in der gemeinsamen A400M-Einheit mit den Belgiern, die schon besteht.

Im Juli findet in Washington der nächste Nato-Gipfel statt. Dort will Luxemburg ein Konzept vorlegen, wie das Ziel von zwei Prozent des RNB für den Verteidigungsbeitrag erreicht werden kann. In welchem Umfang können Sie vorausplanen, bis Juli ist nicht mehr viel Zeit?

Wir arbeiten intensiv daran. Dass der Gipfel stattfindet, wissen wir ja. Der Plan wird von mir und meinen Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern so geschrieben, dass aus ihm mehr oder weniger detailliert hervorgeht, was wir zum einen bis 2028 unternehmen, um den Verteidigungsbeitrag auf ein Prozent des Bruttoinlandsprodukts (BIP) anzuheben. Das wird vor allem Ausgaben für das Bataillon betreffen. Um mittelfristig auf zwei Prozent des RNB zu kommen, wie es im Koalitionsvertrag steht, schauen wir, was genau dies bedeutet. Im Koalitionsvertrag wird das nicht konkretisiert. Ich werde der Regierung einen Vorschlag machen, der das konkretisiert. Es gab dazu eine erste Sitzung der unmittelbar betroffenen Ministerinnen und Minister. Neben mir sind das der Premier, der Außen- und der Finanzminister. Nach den Osterferien ist das nächste Treffen. Es ist wichtig, dass die ganze Regierung dahinter steht, damit wir gut vorbereitet nach Washington gehen.

Lassen sich in der Kürze der Zeit mehr als nur Hauptpisten aufstellen?

Ja, sicher. Daran arbeiten wir und sind auf einem guten Weg. Ich werde darüber auch das Parlament informieren, schließlich geht es um viel Geld.

Wie kann man die Ausgaben auf Dauer hoch halten? Sinken werden sie nicht mehr können.

Genau das sind wir dabei, auszuarbeiten und haben viele Ideen, wie sich das erreichen lässt.

Haben Sie auch einen Plan B für den Fall, dass der nächste US-Präsident Donald Trump heißt und die USA aus der Nato zurückzieht? Oder falls in einem weniger extremen Szenario ein Joe Biden sagt, die USA würden sich mehr auf China konzentrieren und es den Europäern überlassen, mit Russland umzugehen? So dass vielleicht nicht zwei Prozent vom BIP ein Standard für die Verteidigungsausgaben wären, sondern deutlich mehr?

Solche Spekulationen anzustellen, wäre nicht ganz zielführend. Als Trump Präsident war, blieben die USA in der Nato, und ich meine, dass auch Amerika Alliierte braucht. Wir sind in einer hochkomplexen Weltlage, mit symmetrischen Bedrohungen, mit Cyber-Angriffen. Terrorismus gibt es auch noch. Wir sollten nicht vergessen, dass der bisher einzige Fall, in dem Artikel 5 des Nato-Vertrags ausgelöst wurde, nach 9/11 und für Amerika war.

Die EU-Kommission hat Ideen zu einer militärischen Industriepolitik geäußert. Soll Luxemburg sich dem anschließen?

Viele EU-Länder haben eine Militärindustrie. Investieren sie in ihre Verteidigung, investieren sie auch in diese Industrie. Bei uns ist das anders. Wir haben zwar verschiedene industrielle Operateure, die Sie auch kennen, aber das ist mit anderen Ländern nicht zu vergleichen. Dort hat der wirtschaftliche Nutzen einen ganz anderen Umfang. Oft ist die Rede vom *dual-use*. Wichtig ist, dass wir weiter in Forschung und Entwicklung investieren. Eine EU-Leitlinie empfiehlt, in diesen Bereich zwei Prozent der Verteidigungsausgaben zu stecken. Wir liegen heute schon bei 3,5 Prozent. Vor kurzem haben wir einen zweiten Projektauftrag gemacht, an dem Unternehmen sich gemeinsam mit Forschungszentren beteiligen können. Das eröffnet unserer Industrie neue Wege. Unsere Investitionen in die Verteidigung sollen auch unserer Wirtschaft und Gesellschaft zugutekommen.

Die CSV-DP-Regierung hat das Militärspital wiederentdeckt. Unter der ersten DP-LSAP-Grüne-Regierung ließ LSAP-Verteidigungsminister Etienne Schneider daran arbeiten. Sein Nachfolger François Bausch (Grüne) fing damit neu an, fand es aber zu kompliziert als militärisches Vorhaben und überließ es dem Gesundheitsministerium. Jetzt ist es als Verteidigungsprojekt wieder da. Wieso dieses Durcheinander?

In meinen Augen ist das kein Durcheinander. Am Projekt Militärspital war gearbeitet worden. Dann kam Covid und wir sahen, wie groß unsere Schwächen beim Gesundheitspersonal sind. Das waren *lessons learned*. Nun müssen wir entscheiden, welche Struktur einerseits Sinn für den Luxemburger Gesundheitssektor hätte, und was andererseits von der Nato als Verteidigungsbeitrag anerkannt würde. Ich kann mir dazu verschiedene Pisten vorstellen. Vielleicht nicht unbedingt ein Militärspital, wie das früher angedacht war, sondern zum Beispiel einen Fokus auf die Ausbildung von paramedizinischem Personal: Manche könnten auch militärisch ausgebildet werden, um bei Bedarf einsatzfähig zu sein.

Die Armee selber hat ja auch nur ganz wenige Ärzte.

Das ist es unter anderem, was ich meine. Ein Krankenhaus irgendwo hinzustellen und darauf „Hôpital militaire“ schreiben zu wollen, das geht so nicht. Aber das ist auch ein Teil der Überlegungen, um die zwei RNB-Prozent Verteidigungsausgaben zu erreichen.

Wie managen Sie und die Direction de la défense das? Der Ausgabenzuwachs ist enorm. Andere Länder haben dafür eigene Verwaltungen oder, wie Belgien, noch eine spezielle Abteilung im Generalstab.

Wir haben uns erweitert und auch Experten eingestellt. Es geht um viel Geld und es sind viele Kompetenzen nötig.

Ihr Vorgänger François Bausch fand seinerzeit, die nächste Regierung sollte sich ein eigenständiges Verteidigungsministerium geben. Als im Wahlkampf die Armeegewerkschaft Spal den Parteien einen Katalog von Fragen schickte, war die nach dem Verteidigungsministerium dabei. DP und CSV waren offen dafür. Doch trotz der vielen Aufgaben ist es bei einer Direction de la défense im Außenministerium geblieben.

In den Koalitionsverhandlungen war das kein großes Diskussionsthema. Die Konstellation, wie sie ist, ist geboren aus der 3D-Politik: *Diplomatie, Défense et Développement*. Das ergibt schon Sinn. Die Direction de la défense und ich sind zum Beispiel viel mit dem diplomatischen Netzwerk in Kontakt. Ich komme ja aus der Diplomatie, sodass mir das leicht fällt. Gegen ein eigenständiges Verteidigungsministerium hätte ich nichts. Aber es gibt eine Ministerin der Verteidigung. Ob ich ein Ministerium unter mir hätte anstelle der Direction, würde in der Praxis keinen Unterschied machen. Ich bin Ministerin und gehe niemanden fragen: Darf ich? Ich bin zuständig.

Sie sind auch Gleichstellungsministerin. Wann bekommt die Armee ihre erste Generalin?

Gute Frage. Eines Tages wird es soweit sein. Irgendwann. ●



Zwei Milliarden für den Staat

IIII Peter Feist

Die Luxemburger Tankgeschäft-Nische und die Interaktion ihrer Waren

„Ech stinn dozou“ und „ech soen dat éierlech“, erklärte CSV-Finanzminister Gilles Roth vor drei Wochen im Parlament in einer Aktuellen Stunde über die hierzulande niedrigen Tabaksteuern. Dass die eigentlich nicht „kohärent“ seien mit einer Politik für die öffentliche Gesundheit. Doch als Finanzminister könne er auf die eine Milliarde Euro Einnahmen für die Staatskasse aus dem Tabakgeschäft nicht verzichten.

Roths Vorgänger sahen das auch so. Aber das potenzielle fiskalische Problem ist wahrscheinlich noch größer. Schätzungen nach gehen mehr als 80 Prozent der Tabakwaren in Tankstellen über die Ladentheke. Damit ist die Tabakakzisen-Nische Teil der viel größeren Tankgeschäft-Nische. Würde diese verschwinden oder stark schrumpfen, stünden für die Staatskasse mehr als nur eine Milliarde Euro an Einnahmen auf dem Spiel. Dass es dazu kommt, ist nur eine Frage der Zeit.

Der Finanzwissenschafts-Professor Dieter Ewringmann von der Universität Köln kam 2016 auf 2,1 Milliarden Euro Einnahmen, als er im Auftrag der damaligen DP-LSAP-Grüne-Regierung eine „Tanktourismus-Studie“ anfertigte. In seine Berechnung bezog Ewringmann alle niedrig besteuerten Waren ein, die an Luxemburger Tankstellen angeboten werden: Benzin und Diesel, Tabakprodukte, Alkohol und Kaffee. Er erfasste sowohl die Einnahmen aus Akzisen als auch die aus der TVA. Obendrein die direkten Steuereinnahmen auf den Gehältern der an den Tankstellen Beschäftigten und auf den Gewinnen der Betreiberfirmen. Die besondere Konzessionsabgabe, die Betreiber von Autobahntankstellen an den Staat entrichten, berücksichtigte er auch (*d’Land*, 2.12.2016).

Heute könnten es ohne Weiteres mehr als 2,1 Milliarden sein, schon wegen Inflation und Index. Einen gewissen Eindruck davon liefert der Anhang zum Jahresbericht 2023 des Finanzministeriums. Er schlüsselt auf den Seiten 250 und 255 nicht alle Details zum Tankstellengeschäft auf, aber immerhin ein paar. An Tabakakzisen wurden voriges Jahr 1,027 Milliarden Euro eingenommen. Sowie 264 Millionen Euro TVA auf Tabakprodukte. Die Akzisen auf Benzin und Diesel brachten 840 Millionen Euro ein, die auf Alkohol 57,8 Millionen. Selbst ohne TVA auf Kraftstoffe, Alkohol und Kaffee, ohne direkte Steuereinnahmen und ohne die Konzessionsabgabe, ergibt allein was im Anhang dieses Jahresberichts steht, 2,11 Milliarden Euro im Total. Wenngleich, um genau zu sein, nicht alles davon den Tankstellen zugerechnet werden kann; Zigaretten und Alkohol werden schließlich nicht nur dort verkauft.

Eine interessante Erhebung nahm PWC im Jahr 2012 vor: Nach den Preisen von damals habe jeder ausländische Kunde an Luxemburger Tankstellen neben Benzin oder Diesel auch „Zusatzprodukte“ im Wert von (damals) durchschnitt-

lich 40 Euro erworben. Die PWC-Erhebung war die erste, die öffentlich andeutete, dass mehrere in Luxemburg gezielt niedrig besteuerte Kategorien von Waren in ihrer Attraktivität miteinander interagieren.

2014 stellte auch die Luxemburger Zentralbank Ermittlungen über den Tanktourismus an. 21 Prozent der Treibstoffkäufe damals hätten Grenzpendler getätigt, schrieb die BCL. Da sie jeden Tag beruflich nach Luxemburg fahren, biete sich das Einkaufen im Großherzogtum für sie an. Im Wohnsitzland tanken würden sie erst dann, wenn ihnen dort „sehr deutliche Preisvorteile nicht nur beim Tanken, sondern auch beim Einkauf anderer Produkte“ winken würden (*d’Land*, 2.12.2016).

Das Finanzministerium teilt auf Anfrage mit, über „weitere Fakten“ zum Kaufverhalten der Tankkunden nicht zu verfügen: „Die Verkäufe in den Tankshops werden nicht im Einzelnen aufgeschlüsselt.“ Doch das verhindert nicht, dass die verschiedenen Waren durchaus in einer Paketfunktion gesehen werden und daraus politisches Handeln folgt. Wie im Herbst 2014, als die damalige Regierung beschloss, die Tabakakzisen für 2015 und 2016 ein kleines Stück zu senken; eine befristete Senkung erlaubt die EU-Tabaksteuerrichtlinie von 2011. Im Rahmen des „Zukunftspak“ von DP-Finanzminister Pierre Gramegna sollte ab 2015 der Mehrwertsteuersatz um einen Prozentpunkt steigen. Wären die Tabakakzisen geblieben, wie sie waren, hätte die erhöhte TVA die Endpreise für Zigaretten und Rolltabak in Bereiche klettern lassen, die deutsche Kunden nicht mehr als attraktiv genug gegenüber den Preisen daheim angesehen hätten, fürchteten Gramegna und seine Beamten. Was umso gefährlicher erschien, als schon seit 2013 an Luxemburger Tankstellen nahe der deutschen Grenze ein Rückgang aller Verkäufe beobachtet worden war, von Sprit über Tabak bis zum Kaffee. Also beschloss die Regierung eine Geste an die deutsche Tabakkundschaft, um das Geschäft im Paket abzusichern und nicht neben dem Absatz von Tabak auch noch den von Sprit in Gefahr zu bringen (*d’Land*, 7.11.2014).

Sofern man dieses Beispiel verallgemeinern kann – und vermutlich kann man das –, stützen die niedrigen Tabakpreise die Spritverkäufe, die niedrig besteuerten Treibstoffe die Tabakverkäufe und so fort. Alkoholika werden in Luxemburg nur in Form von Alcopops und als reiner Alkohol nennenswert besteuert, Kaffee gar nicht. Letzteres interessiert besonders Deutsche, denn auf der anderen Seite der Mosel liegen auf jedem Kilo Röstkaffee 2,19 Euro Kaffeesteuer vor der Mehrwertsteuer von 19 Prozent.

Wie prächtig die Luxemburger Akzisenennische insgesamt funktioniert, sieht man unter anderem an den Transferzahlungen aus Luxemburg an Belgien im Rahmen der Wirtschafts- und

In der Akzisenunion mit Belgien ist Luxemburg Nettozahler. 2012 überwies es 20 Millionen Euro an das viel größere Königreich. 2023 waren es 45 Millionen, 2027 könnten es 55 Millionen sein

Währungsunion, die seit der Einführung des Euro nur noch eine Akzisenunion ist. Verschiedene Akzisen erheben beide Länder für sich, andere erheben sie gemeinsam – auf Tabakwaren und Petrolprodukte, aber zum Beispiel auch eine kleine Akzise auf Bier. Was gemeinsam erhoben wird, fließt in einen gemeinsamen Topf, der Erlös wird umverteilt. Seit vielen Jahren schon ist das Großherzogtum, weil hier große Mengen verkauft werden, Akzisen-Nettozahler an das viel größere Königreich. Wurden 2012 noch 20 Millionen Euro an Belgien überwiesen, waren es voriges Jahr 45 Millionen. Gilles Roths Mehrjahreshaushalt geht davon aus, dass diese Summe Jahr für Jahr um 2,5 Millionen zunehmen wird, um 2027 schließlich 55 Millionen Euro zu erreichen.

Eine Frage ist natürlich, wie lange Luxemburg sich den extrem gewordenen Unterschied in der Tabakbesteuerung gegenüber den Nachbarländern politisch leisten können. Die Tanktourismus-Studie von 2016 wies neben 2,1 Milliarden Euro Einnahmen jährliche Kosten von 3,5 Milliarden aus, von denen jedoch nur 800 Millionen zulasten Luxemburgs gingen. Studien-Autor Ewringmann hatte die Kosten anhand deutscher und Schweizer Modelle simuliert; erfasst wurden Umwelt- und Gesundheitskosten. Wer weiß: Vielleicht fiele die Lastenteilung zwischen Luxemburg und den Nachbarländern heute wegen der großen Tabaksteuerunterschiede und, wenn man so will, des Exports von Lungenkrebs noch ungerechter aus als damals modelliert wurde.

Eine andere Zukunftsfrage lautet, ob in absehbarer Zeit die Elektromobilität die Nachfrage nach Benzin und Diesel an den Tankstellen so stark sinken lässt, dass das Geschäftsmodell unhaltbar wird und der Staatskasse eine Menge Einnahmen verloren gehen. Vielleicht schaltet die Politik vorher um: vom Tanktourismus mit Diesel und Benzin auf einen Tanktourismus mit Strom. Genau genommen, müsste sie nicht mal umschalten, denn Strom ist in Luxemburg billig im Vergleich mit den Nachbarländern. Abgesehen vom Beitrag pro Kilowattstunde zum „Kompensationsfonds“, der den Netzbetreibern Mehrkosten ausgleicht, wenn sie *heihem* produzierten grünen Strom zu einem garantierten Einspeisepreis ins Netz nehmen, statt Elektrizität an der europäischen Strombörse zu ordern, liegt auf Strom hierzulande nur eine winzige Stromsteuer. 1998 wurde sie eingeführt, um die Pflegeversicherung mitfinanzieren zu helfen. Der Erlös liegt ziemlich stabil bei drei Millionen Euro jährlich. Für *clients résidentiels*, worunter Haushalte und kleine Betriebe fallen, die nicht mehr als 25 Megawattstunden im Jahr verbrauchen, wird pro Megawattstunde ein Euro Stromsteuer fällig. Für einen typischen Haushalt mit vier Megawattstunden Jahresverbrauch sind das vier Euro im Jahr. Sodass einiger Spielraum für ein *fiscal engineering* besteht.

Dass die Regierung Überlegungen in diese Richtung anstellen würde, ist nicht bekannt. In der vorigen Legislaturperiode stimmte der damalige Energieminister Claude Turmes (Grüne) zu, dass diese Frage „politisch wichtig“ sei, sie schon beantworten zu wollen, wäre aber „Kaffeesatzleserei“. Das war vor fünf Jahren (*d’Land*, 1.3.2019). Wahrscheinlich wäre das noch immer Kaffeesatzleserei, denn haushaltspolitisch gesehen, funktioniert die Tankgeschäft-Nische noch. Wie sie geografisch beschaffen ist und sich strukturell auswirkt, hatte 2009 der Wissenschaftler Daniel Ullrich von der Universität Luxemburg für den *Atlas der Großregion* ermittelt: In den Nachbarländern finde man mitunter bis zu 25 Kilometer von der Grenze mit Luxemburg entfernt kaum noch Tankstellen. Allenfalls als Zusatzangebote von Autowerkstätten und Supermärkten. ●



Tammy from the block

IIII Luc Laboulle

Die alleinerziehende und arbeitssuchende Piratin Tammy Broers sitzt seit Juni im Escher Gemeinderat. Und stellt allein damit die Politik vor Herausforderungen. Ein Porträt

Mit nur 28 Jahren wurde die Piratin Tammy Broers am 11. Juni in den Escher Gemeinderat gewählt. Um an den Sitzungen im Rathaus teilzunehmen und sich darauf vorzubereiten, stünden der alleinerziehenden Mutter eines elfjährigen Sohnes eigentlich wöchentlich fünf Stunden *congé politique* zu, die von der Gemeindeverwaltung bezahlt werden. Fünf Stunden sind nicht viel, doch laut Gesetz haben die Räte in allen Gemeinden, die nach dem Proporzsystem wählen, fünf Stunden – in Majorzgemeinden sind es nur drei. Für Bürgermeister und Schöffen ist der *congé politique* nach Einwohnerzahl gestaffelt, für Gemeinderäte gilt diese Staffelung nicht. Die damalige Innenministerin Taina Bofferding (LSAP) hatte im Juli 2022 einen Gesetzentwurf hinterlegt, mit dem sie den politischen Urlaub in „décharge pour activités politiques“ umbenennen und erhöhen wollte. Ihr Nachfolger Léon Gloden (CSV) hat den Entwurf an den parlamentarischen Ausschuss für Inneres weitergeleitet.

Tammy Broers hat kein Anrecht auf *congé politique*. Wenn sie an den Sitzungen des Escher Gemeinderats teilnehmen will, die meistens Freitagvormittags stattfinden, muss sie regulären Urlaub beantragen. „De Congé politique gëllt net fir Persounen, déi an enger Aarbechtsmesure bei der Adem ageschriwwe sinn, well all déi Mesuren nët op engem Aarbechtskontrakt baséieren, mee op Kontrakter sui generis, esou wéi dat och vun den verschiddene Gerichtsinstanzen e puer Mol festgehale ginn ass“, antworteten Innenminister Léon Gloden und Arbeitsminister Georges Mischo (beide CSV) vor vier Wochen auf eine parlamentarische Anfrage der Piraten-Abgeordneten Sven Clement und Marc Goergen. Nur im Rahmen von sogenannten *Mesures spéciales*, die auf einem „richtigen Arbeitsvertrag“ basieren, gelte der Arbeitssuchende als Beschäftigter, der von den „normalen Congés extraordinaires a spéciaux“ profitieren könne. Zurzeit plane die Regierung nicht, das Gesetz diesbezüglich zu ändern.

Einen richtigen Arbeitsvertrag hatte Tammy Broers noch nie. Zurzeit ist sie in einem *Contrat d'appui-emploi* bei der Adem, im Rahmen dessen sie am Montag in der Schulkantine des Lycée Nic Bieber in Düdelingen zu arbeiten beginnt.

Tammy Broers wurde 1995 in Esch geboren, aufgewachsen ist sie im Escher Zentrum, ging im Ale Lycée zur Schule, danach in den „Nonnebunker“, bei der Beschäftigungsinitiative Co-Labor absolvierte sie eine Lehre als Baumschulgärtnerin und war bei den Escher Majoretten aktiv. Ihre Mutter arbeitet im „Enregistrement“, ihr Vater beim Zoll, ihr Bruder als Automechaniker. „All Lëtzeburger“, sagt Tammy Broers. Mit ihrem elfjährigen Sohn wohnt sie in einer kommunalen Sozialwohnung in Lallingen.

Zu den Piraten kam sie 2017. Ihr Onkel Libor Chmelik, der 2006 mit dem damaligen Abgeordneten Aly Jaerling die ADR verlassen hatte, 2009 und 2011 auf dessen Biergerlèscht antrat, um sich 2013 den Piraten anzuschließen, hatte sie gefragt, ob sie zu den Gemeindewahlen kandidieren wolle. Da auch ihre Tante Marigold „Goldie“ Broers und deren Freund Marino Negosanti bei den Piraten sind, fiel ihr die Entscheidung leicht. „Jo, kann ee probéieren, wat draus gëtt“, habe sie ihrem Onkel geantwortet: „Mee lo setzen ech an der Gemeng“, sagt Tammy Broers stolz.

2017 wurde sie auf der Piratenliste Dritte in Esch, 2018 belegte sie bei den Kammerwahlen Platz 16, im Juni 2023 bescherte sie ihrer Partei den

ersten Sitz im Gemeinderat. Nach einer oberflächlichen und leicht populistischen, doch hinsichtlich der Sitzausbeute wirksamen Wahlkampagne erhielten die Piraten fast so viele Listenstimmen wie déi Lénk, denen sie ihren zweiten Sitz in Esch wegnahmen. Einzelstimmen bekamen sie fast 5 000 weniger, doch Tammy Broers schnitt besser ab als ihr Ko-Spitzenkandidat Sam Vagnarelli, der die Partei inzwischen „aus beruflichen Gründen“ verlassen hat. Sie ist eine von 19 Pirat/innen, die es in einen Gemeinderat geschafft haben, in Colmar-Berg stellen sie mit Mandy Arendt sogar die Bürgermeisterin.

Im Escher Gemeinderat wusste bis Juni keiner, wer Tammy Broers ist. Und auch sie kannte die anderen Ratsmitglieder nicht. Tammy Broers kommt aus „dem anderen Esch“, nicht dem der Politikaste, deren Mitglieder trotz unterschiedlicher politischer Couleur alle weitgehend in den gleichen Milieus, in derselben Bubble verkehren: in den großen Sport- und Musikvereinen, den kulturellen Einrichtungen, in etablierten und von einem eher (bildungs-)bürgerlichen Publikum besuchten Bars und Restaurants.

Tammy Broers ging hingegen in von diesem Publikum häufig als „vulgär“ empfundene Cafés, die vorwiegend von Angehörigen unterer sozialer Schichten frequentiert werden. Die meisten haben inzwischen geschlossen oder unter neuem Namen den Besitzer gewechselt: Im Sixty Six an der Place Boltgen war sie regelmäßiger Gast, in der Brasserie Amadeus am Friedhof Saint Joseph, auch im Café Journal am Rathausplatz. Sie war mit den Mitgliedern des Schifflinger Karnevalclubs Folklorama unterwegs, bei den „unpolitischen“ Ultras der Jeunesse Esch hat sie Freunde. Viele Leute würden sie kennen, sie unterhalte sich gerne mit Menschen, sagt Tammy Broers.

Im Gemeinderat fiel ihr das Reden bislang schwer. Der institutionalisierte politische Diskurs entspricht nicht ihrem Habitus, Rhetorik gehört nicht zu ihren Stärken. Ihre Antrittsrede am 14. Juli dauerte nur 90 Sekunden, sie verhaspelte sich, versuchte einen Text von ihrem Smartphone abzulesen, was ihr jedoch misslang. Sie sagte, sie wolle sich für Wohnungsbau einsetzen und für Sicherheit, damit die Kinder wieder in den Straßen spielen könnten. Aber auch für alleinerziehende Mütter, die sich nicht alles leisten können. Ihnen müsse unter die Arme gegriffen werden.

Ihr kurzer erster Auftritt wurde in den sozialen Netzwerken viel kommentiert. Der linke Kandidat Samuel Baum warf Sven Clement vor, Tammy Broers nicht gebrieft, unterstützt und politisch aufgeklärt zu haben: „Au Contraire!, seng Crew gëtt an [en] oppent Messer lafe gelooss!“

Seitdem hat Tammy Broers sich kaum noch im Gemeinderat zu Wort gemeldet. Selbst bei der Haushaltsdebatte Ende Dezember schwieg sie. Am Ende stimmte sie mit den anderen Oppositionsparteien gegen die Vorlage, ohne ihre Entscheidung begründet zu haben: „Mam Budget, hate mer e kleng Problem, ech hat dat alles net fonnt gehat mam Budget a mär sinn net an de Kommissiounen dran“, erklärt die Piraten-Rätin. Zehn Monate nach den Wahlen haben die Escher Piraten immer noch keine Vertreter/innen in die konsultativen kommunalen Kommissionen berufen, wo die öffentlichen Sitzungen des Gemeinderats vorbereitet und wichtige Themen besprochen werden. Was vor allem daran liegt, dass es ihnen an engagierten Mitgliedern fehlt. „Wir sind dabei, die Escher Sektion aufzufrischen. Wenn

Tammy Broers kommt aus „dem anderen Esch“, nicht dem der Politikaste, deren Mitglieder trotz unterschiedlicher politischer Couleur alle weitgehend in den gleichen Milieus, in derselben Bubble verkehren

jetzt die Braderien kommen, werden wir neue Mitglieder anwerben und danach die Kommissionen besetzen“, sagt Tammy Broers.

Auch sie selbst nimmt nicht an den Kommissionsitzungen teil, obwohl sie als Rätin dazu berechtigt wäre. Weil sie in einer Beschäftigungsmaßnahme sei, dürfe sie die Präsenz-Jetons, die ihr für die Teilnahme zustehen, nicht behalten, sagt sie. Tatsächlich hält die Gemeindeverwaltung ihre Jetons wegen privater Zahlungsrückstände ein.

Tammy Broers' Auftritte im Escher Gemeinderat hatten in den vergangenen Wochen bei der Piraten-Führung Besorgnis ausgelöst. Der in der Partei für den Südbezirk zuständige nationale Koordinator Marc Goergen bezeichnete sie Anfang März gegenüber dem *Land* als „perdue“ und warf ihr mangelnde Kommunikation mit der Parteileitung vor. Wenn dieser Zustand anhalte, müsse er die „Reißleine“ ziehen und sie aus der Partei ausschließen, um einen Imageschaden zu verhindern (*d'Land*, 1.3.2024). Nach Goergens mahnenden Worten habe man ein klärendes Gespräch im Vorstand des Südbezirks geführt, sagt Ben Lommel, Vorstandsmitglied und Gemeinderat in Kayl, der Tammy Broers am Dienstagvormittag zum Termin mit dem *Land* in der Brasserie La Petite Table am Escher Rathausplatz begleitete. Ein Parteiausschluss sei inzwischen vom Tisch. Tammy Broers gesteht, am Anfang sehr aufgeregt und nicht mit den Prozeduren im Gemeinderat vertraut gewesen zu sein. Die anderen Gemeinderäte der Piraten hätten ihr Tipps gegeben und Unterstützung angeboten. Inzwischen gehe es „schon viel besser“.

In Esch, wo die Piraten noch nie eine funktionierende Sektion hatten, verfügen sie – wie vielerorts – nicht über dieselben Strukturen und Kanäle wie etwa in Petingen, wo sie inzwischen vier Sitze im Gemeinderat haben. In der mit über 20 500 Einwohner/innen viertgrößten Gemeinde Luxemburgs betreibt der Abgeordnete und nationale Parteikoordinator Marc Goergen, der sich inzwischen aus dem Petingen Gemeinderat zurückgezogen hat, die *Facebook*-Gruppe „Ech wunnen an dar Péitenger Gemeng“, die fast 5 000 Mitglieder zählt. Neben von Goergen geteilten lokalen Nachrichten finden sich in den Diskussionsbeiträgen vor allem Bilder von vermissten Haustieren und Werbeanzeigen von mittelständischen Geschäftsleuten aus der Gemeinde. Zu den „Top Contributors“ zählen Goergens Mutter Sylvie Kohl und seine Cousine Martine Kohl, bis Januar Ko-Sprecherin im Südbezirk. Beide kandidierten schon mehrmals für die Piraten. Sylvie Kohl ist Präsidentin des von Marc Goergen mitbegründeten Tierschutzvereins Vermësten Déieren asbl. mit über 14 000 Mitgliedern, Martine Kohl Vorsitzende der Hilfsorganisation Street Angels, die Lebensmittel an Obdachlose verteilt.

Vor zwei Wochen bescherten die Street Angels Tammy Broers ihren ersten großen öffentlichen Auftritt. Nachdem sie am 14. März schon von der breiten Öffentlichkeit weitgehend unbemerkt und ohne Genehmigung der Stadtverwaltung eine Aktion im Escher Zentrum durchgeführt hatten, wo Tammy Broers nicht dabei sein konnte, weil sie an dem Tag Geburtstag hatte, versuchten die Street Angels es eine Woche später erneut. Weil der kommunale Sozialdienst ihnen das aber untersagte, luden sie die Presse ein. Diesmal kam Tammy Broers, um sich mit der Hilfsorganisation solidarisch zu zeigen und sich gegen diese vermeintliche Ungerechtigkeit der Gemeinde zu wehren. Sie alarmierte auch die anderen Oppositionsparteien im Escher Gemeinderat, doch es kam nur Bernard Schmit von der ADR. Marc Baum von déi Lénk saß zu dem Zeitpunkt in einer Kammersitzung, LSAP-Opportunistenführer Steve Faltz hatte ebenfalls keine Zeit. Beide Parteien unterstützten aber im Nachhinein die Street Angels.

Wie war es zu dieser Aktion gekommen? Wieso hatten die Street Angels erst im März und nicht schon im Winter Lebensmittel an Escher Obdachlose verteilt? Vor etwa einem Monat habe sie mit Martine Kohl und dem Koordinator der Escher Piraten-Sektion, Patrick Steffen, zusammengegessen, erzählt Tammy Broers. „Vu dass hei vill Leit op der Strooss sinn, do huet hatt [Martine Kohl] gesot, da komme mer eng Kéier op Esch. Da probéiere mer de Projet hei zu Esch fir Neie Start, also eng nei Asbl, fir ze kucken, wéi vill Leit géife kommen, ob sech dat rentéiert.“ Neie Start ist eine Anfang März gegründete gemeinnützige Vereinigung aus dem erweiterten Dunstkreis der Street Angels, die kostenlose Entrümpelungen für Privatpersonen anbietet und ihren Kund/innen dadurch einen „Neustart“ ermöglichen möchte. „Les articles que vous nous confiez sont entre de bonnes mains : nous nous occupons du processus de nettoyage, de revalorisation et de redistribution envers nos partenaires, comme les ‚Street Angels a.s.b.l.‘ actifs depuis des années aux Grand-Duché, ou même la redistribution directe au grand publique“, verspricht Neie Start auf *Facebook*.

Diese Aktion war für Tammy Broers eine Steilvorlage, um sich politisch im Gemeinderat zu profilieren. Obwohl keiner der Räte eine Diskussion darüber auf die Tagesordnung der nächsten Sitzung (vom 29. März) gesetzt hatte, nahm die Opposition in der Diskussion um die Notunterkunft Abrisud auch zu den Street Angels Stellung. Mehrere Mitglieder der Vereinigung wohnten der Sitzung bei. In ihrem Redebeitrag brachte Tammy Broers ihre Unterstützung für die Street Angels unmissverständlich zum Ausdruck. Allerdings fasste sie sich erneut sehr kurz, was darauf schließen lässt, dass sie keinen Text vorbereitet und vermutlich auch kein anderer Pirat ihr geholfen hatte. Es sei ihr vor allem darum gegangen, „dass de Buergermeeschter gesäit, dass ech och dobäi war“, sagt sie dem *Land*.

„Et ass flott, dass ech iwwert alles ka matbestëmmen, wat hei an Esch sou leeft“, beschreibt Tammy Broers ihre Rolle im Gemeinderat. „Si hu mech an de Projet eragesat mat de Sozialwunnengen, dee ganz neie Projet mam Foyer de Nuit an dat alles.“ Für Esch wünscht sich die Piraten-Rätin, dass die Alzettestraße aufgefrischt wird und es beispielsweise wieder mehr Schuhläden gibt. Sie selbst habe als Alleinerziehende keine Probleme, Beruf, Familie und Politik miteinander zu vereinbaren, sagt Tammy Broers, weder organisatorisch, noch finanziell. Sie ist zuversichtlich, dass sie sich in den kommenden Monaten rhetorisch verbessern wird. Bis dahin versucht sie, ihren Einfluss als Gemeinderätin auf zwischenmenschlicher Ebene auszuüben. Nachdem ihr Banknachbar Bernard Schmit (ADR) bei der letzten Sitzung im Gemeinderat gegen den Zuschuss der Gemeinde für Rosa Lëtzebuerg zur Veranstaltung der Luxembourg Pride gestimmt hatte, habe sie ihn davon zu überzeugen versucht, seine Haltung zu überdenken: „Ech hunn him gesot, hee soll sech dat mol ukucken, an da weess de em wat et geet an da kanns de der eng eege Meenung maachen. D'Pride ass schoonn immens flott.“ ●



ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Kurz, knackig

Vor drei Wochen änderten die Abgeordneten einstimmig ihre Geschäftsordnung: Sie kürzten freiwillig ihre Redezeit. Die Redezeit im Parlament unterliegt einer auswuchernden Buchhaltung: Sie wird berechnet nach Fraktionen, Gruppierungen, Abgeordnetenanzahl, Debattengegenstand, Änderungsanträgen, Berichterstatterinnen, Ministern, Entschließungsanträgen, multipliziert mit acht Zeitschemen.

Nun wurde die Redezeit bis zur Hälfte gekürzt. Hinzu kommen zwei neue Zeitschemen: Debatten ohne Debatten. Um Gesetze wortlos durchzuwinken.

Der Bericht des Geschäftsordnungsausschusses beklagte „des temps de parole inadapts à une Chambre des Députés moderne et dynamique“ (S. 1). Besonders die Konservativen wollen nicht altmodisch sein. Die neue CSV-Abgeordnete Stéphanie Weydert riet, „déi politesch Messagen an der Pléniaire méi kuerz a méi knackeg ze faassen“. Als „absolut zäitgeméiss Moderniséierung“ (19.3.24).

CSV-Kammerpräsident Claude Wiseler will „dobaussen nogelauschert“ bekommen. „An doréms geet et eis jo. Datt een do besser huet, méi kuerz, méi pregnant, *to the point* ze kommen“ (RTL, 19.3.24). Stéphanie Weydert wünschte sich, dass es „virun allem fir d’Leit dobausse méi interessant gëtt, an d’Chambersetzung eranzelauschteren“.

Lange wurde behauptet, Plenardebatten dienten dem Austausch zwischen den Deputierten. Um gesellschaftlichen Standpunkten zum Durchbruch zu verhelfen. Um sich auf die bestmögliche Fassung eines Gesetzes zu einigen. Nun erweisen die Debatten sich als Spektakel. Für ein Publikum von Rentnern am Fernseher, Lobbyisten am Computer.

„Le spectacle est le discours ininterrompu que l’ordre présent tient sur lui-même, son monologue élogieux. C’est l’auto-portrait du pouvoir à l’époque de sa gestion totalitaire des conditions d’existence“ (Guy Debord, *La Société du spectacle*, S. 18).

Die Abgeordneten verringern ihre Redezeit, um ihren Unterhaltungswert zu steigern. Obwohl die Gesetze technischer, komplexer werden. Und deshalb ausführlichere Erörterungen verlangten. Kürzere Redezeiten führen aber „méi a Richtung Liewensqualitéit fir jiddereen, deen eis Debatte suivéiert, an och vläicht fir eis selwer“. Freute sich die grüne Berichterstatterin Sam Tanson.

Mit ihrer Selbstkritik geben die Abgeordneten Reichspropagandaminister Joseph Goebbels recht. Er nannte den Reichstag „Quatschbude“. Nach dem Krieg wurde die Schmähung des „Gequatsches“ fortgeführt: Von den Stammtischen, der *Lëtzeburger Revue*, Kabarettisten, Satirikern.

„Dës Chamber ass, ouni dass ech iwwerdreiwen, nu wirklech déi dommste Chamber, déi et op der ganzer Welt gëtt an engem demokratesche Regime.“ Beschwerde sich der CSV-Abgeordnete Fernand Rau (7.7.1982). Er ging zur ADR.

Kommissionssitzungen waren bisher nicht öffentlich. Nun werden auch sie im Fernsehen und Internet übertragen. In den Ausschusssitzungen ist die Redezeit unbegrenzt.

Abgeordnete loben die Rundfunkübertragung als Höhepunkt demokratischer Transparenz. Brecht verlangte vom Rundfunk, „den Zuhörer nicht nur hören, sondern auch sprechen zu machen und ihn nicht zu isolieren, sondern ihn auch in Beziehung zu setzen“ (GBFA, Bd. 21, S. 553). Deshalb warnt der Kommentar zur Geschäftsordnung nachdrücklich: Die Kommissionssitzungen sind „pas pour autant ouvertes au public [...] Le public n’a pas accès aux salles de réunion. La participation physique aux réunions est réservée“ (S. 2).

CSV und DP wollen in den nächsten Jahren mit Ausgabenkürzungen für die Besitzlosen die Steuersenkungen für die Besitzenden finanzieren. Sie versuchen nicht, modern und dynamisch zu sein. Sie versuchen, durch kurze und knackige Werbung unpopuläre Politik populär zu machen. ● ROMAIN HILGERT

State of the art Nimby

IIII Sarah Pepin

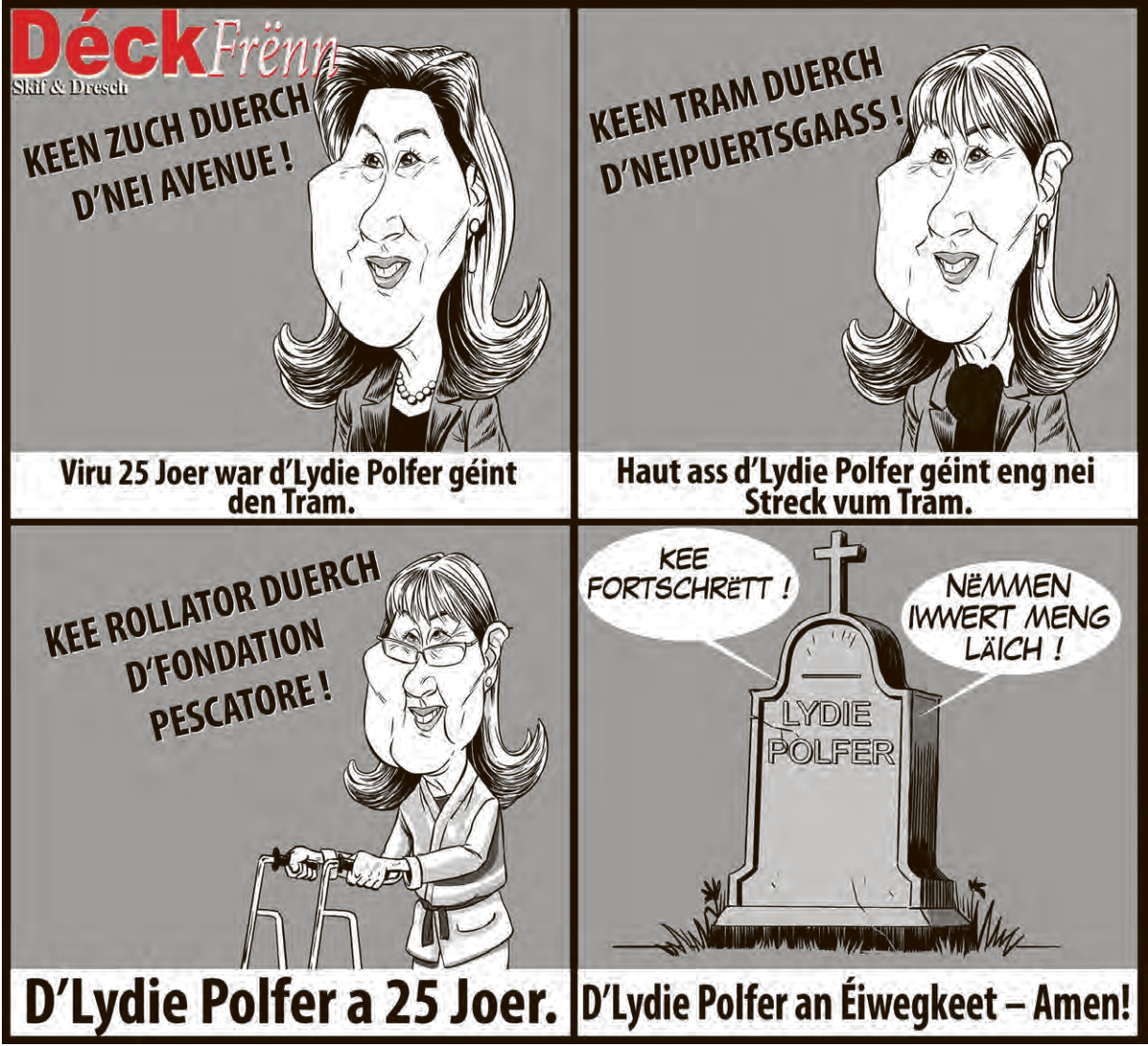
Obwohl das Gesundheitsministerium vergangenes Jahr mehr als 18,3 Millionen Euro in Präventionsprogramme und die psychosoziale Unterstützung von erwachsenen Suchtkranken investierte, bleibt die lokale Implementierung schwierig, wie die Diskussion um einen dritten Konsumraum zeigt. Drei Anlaufstellen für Drogenabhängige bietet die Jugendan Drogenhëllef (JDH) derzeit hier im Land an, in der Hauptstadt, in Esch/Alzette sowie in Ettelbrück. In Luxemburg und Esch gibt es eine „salle de consommation“, wo Suchtkranke in einem überwachten Raum und mit sterilem Material ihre Drogen konsumieren können. Aus gesundheitspolitischer Sicht wäre ein weiterer Konsumraum im Norden von Vorteil, sagt Ute Heinz, Direktorin der JDH. Im Moment ist der „Contact Nord“ an vier Tagen die Woche offen, bald an fünf, weil mehr Personal zur Verfügung gestellt wurde. Es gibt dort bereits steriles Injektionsmaterial und Beratungsangebote.

Bob Steichen, LSAP-Bürgermeister von Ettelbrück, schließt eine dritte sogenannte Fixerstuff, wie es sie in den anderen beiden Städten gibt, bisher kategorisch aus. Begründet hat

er das am Dienstagmorgen im *Radio 100,7* mit der Größe der Stadt, die derzeit noch unter 10 000 Einwohner/innen liegt. Mit einem Bus, der im Norden unterwegs ist und an Brennpunkten gezielt eingesetzt wird, ist der Ettelbrücker Bürgermeister einverstanden. Mehrmals wiederholte er, er sei Bürgermeister von Ettelbrück und müsse dort nach dem Rechten schauen. Er äußerte ebenso die Angst, dass ein solcher Raum mehr Drogenkriminalität anziehen könnte. Die geplante Nordstad-Fusion, die vor den nächsten Gemeindewahlen 2029 vonstatten gehen soll, würde die Gemeinden Bettendorf, Diekirch, Erpeldingen/Sauer, Schieren und Ettelbrück miteinander verbinden – und so in eine Gemeinde mit mehr als 25 000 Einwohner/innen verwandeln. Nach Esch/Alzette wäre das die viertgrößte „Stadt“. Diese Fusion befürwortet Bob Steichen.

Die Dezentralisierung der Drogenhilfe ist ein wünschenswertes, aber zähes Unterfangen. Konsumiert werde jedoch überall im Land, sagt Ute Heinz. „Die Menschen stellen sich unter einem Konsumraum oft eine Struktur im Sinne des Abridado vor. Unsere Erfahrung in Esch/Alzette

zeigt, dass sie auch diskreter sein kann und nicht automatisch zu weiteren Problemen wie einer Zunahme von Drogenkriminalität führt.“ Ohne die Gemeinden mit ins Boot zu holen, sei keine effektive Präventionsarbeit möglich. Doch es herrsche generell viel Unwissen über Suchterkrankungen in der Gesellschaft. „Niemand steht morgens auf und beschließt, drogenabhängig zu werden.“ Dass dennoch niemand die Misere vor der eigenen Haustür haben will, ist nicht neu. Die Ängste, die mit der Eröffnung einer Struktur für sicheren Drogenkonsum einhergehen, sind es auch nicht. Als die „Fixerstuff“ vor zwanzig Jahren in der Rue de Hollerich etabliert werden sollte, damals unter DP-Bürgermeister Paul Helminger, bestand die Angst, der Ort könne den Andrang von Drogenabhängigen „aus dem ganzen Land“ dorthin erhöhen. Es dauerte weitere vierzehn Jahre, bis der zweite Konsumraum in Esch/Alzette 2019 eröffnet wurde. Der DP-CSV Schöffenrat der Hauptstadt hat in seine Antrittserklärung hineingeschrieben, das Abridado müsse „im Sinne einer nationalen Dezentralisierung“ anders gedacht werden. Papier ist geduldig. ●



Bye-bye les carrioles, hello la tech

IIII Mirel Bran, Bucarest

Depuis son adhésion à l’UE, la Roumanie est devenu un véritable hub des nouvelles technologies

Oublié le modeste appartement bucarestois où l’affaire avait démarré avec une petite équipe de jeunes informaticiens. Aujourd’hui la start-up UiPath, lancée en Roumanie en 2015, possède des bureaux à New York, Londres, Paris et Mumbai tandis que la bourse de New York affiche sa valorisation à plus de douze milliards de dollars. Son fondateur, Daniel Dines, 54 ans, appartient à cette génération forgée par Internet dans les années 1990. Il a été recruté par Microsoft mais avait eu du mal à s’adapter aux carcans d’une grande compagnie.

En 2005 sa fibre d’entrepreneur le pousse à revenir en Roumanie avec le rêve de créer une entreprise capable de changer le monde. « Il y a un moment clé dans la vie de chacun, affirme-t-il. En 2013 j’étais sur le point d’abandonner. Huit ans après mon départ de Microsoft j’avais des difficultés à me faire embaucher. Mais il existe des moments privilégiés dans la vie où tu sens que ton heure est venue et où tu mets tout en œuvre pour réussir. » L’heure de Daniel Dines est venue car il est aujourd’hui le Roumain le plus riche avec des avoirs estimés à quelques milliards de dollars. Son ambition : équiper chaque personne de la planète avec un robot.

Considérée le mouton noir de l’Union européenne (UE) qu’elle a intégrée en 2007, la Roumanie était réputée pour ses retards et se retrouvait souvent à la queue du peloton. Mais l’essor des nouvelles technologies a changé la donne et des milliers de start-up poussent comme des champignons dans ce pays. Malgré un demi-siècle de dictature communiste, la Roumanie s’est fait remarquer avec ses écoles de mathématiques qui ont formé une armée d’informaticiens.

En 2001 la Roumanie faisait son entrée dans le secteur des nouvelles technologies grâce au succès de la société de cybersécurité Bitdefender. « Même si cela peut paraître paradoxal aujourd’hui, l’informatique roumaine avait connu un développement important au temps du communisme, explique Florin Talpes, PDG de Bitdefender. Ce phénomène a continué après la chute de la dictature. Tous les ans, environ 10 000 jeunes informaticiens sortent des universités. Quant à leur nombre la Roumanie occupe une des premières places au niveau mondial. »

La French Tech, vitrine française des start-up de l’Hexagone, a ouvert en juin 2020 son antenne bucarestoise avec l’idée de créer un pont entre les jeunes entrepreneurs français et roumains. « La Roumanie compte plus d’ingénieurs informaticiens

par habitant que les États-Unis, la France, l’Allemagne, la Chine ou l’Inde, déclare Grégoire Vigroux, le président de la French Tech Bucarest. La présence de grandes compagnies sur son sol – Microsoft, IBM, HP, Oracle, Amazon et Telus International – confirme l’expérience et le potentiel de la Roumanie dans le domaine informatique. » Un succès qui n’est pas passé inaperçu à Bruxelles le 9 décembre 2020 où les 27 pays membres ont décidé que la Roumanie accueillerait le nouveau Centre européen de compétences en matière de cybersécurité.

Le talent des jeunes informaticiens roumains s’est avéré très utile dans le nouveau contexte de la guerre qui se déroule à proximité de leur pays. Le 24 février 2022 la Russie a déclaré la guerre à l’Ukraine voisine, ce qui a provoqué une importante crise humanitaire. Des millions d’Ukrainiens, en majorité des femmes et leurs enfants, ont pris le chemin de l’exil vers l’Ouest... Du jour au lendemain la frontière roumano-ukrainienne a été prise d’assaut par cette marée humaine. Dans un premier temps il a été impossible de gérer une vague migratoire aussi importante, mais l’intelligence artificielle a fait la différence.

En un rien de temps, l’association Code4Romania (Code pour la Roumanie), qui rassemble la crème des informaticiens roumains, a mis en place plusieurs applications pour gérer cette crise humanitaire. « Nous avons stoppé toutes nos activités pour nous concentrer sur des solutions numériques qui pouvaient diminuer les effets de la guerre, déclare Bogdan Ivel, le fondateur de Code4Romania âgé de 37 ans. Il s’agit de quatre applications destinées à aider les réfugiés ukrainiens qui arrivaient en Roumanie. Nous avons utilisé nos capacités de codage pour soutenir la société civile ukrainienne. »

Les lignes de code écrites bénévolement par les jeunes de Code4Romania ont sauvé des vies. Grâce à l’application « Dopomoha » (« aide » en ukrainien), les réfugiés ont eu un accès instantané aux procédures à suivre pour obtenir l’asile en Roumanie. Ils ont également eu la possibilité d’être mis en relation avec les Roumains qui ont souhaité les accueillir. Ainsi, l’algorithme mathématique, outil numérique de l’univers virtuel, a permis de sauver des vies dans le monde réel. Depuis cette opération, Code4Romania est devenue Commit Global, une organisation chargée de déployer des applications qui ont un impact social au niveau international. « Nous

mettons en place l’infrastructure numérique dont les organisations internationales de la société civile ont besoin pour sauver des vies et protéger les populations à grande échelle », explique Bogdan Ivel.

La Roumanie se renouvelle grâce à une jeune génération qui a abandonné les carrioles de leurs parents conduites par des chevaux pour l’intelligence artificielle. En seulement 35 ans depuis la chute de la dictature communiste en 1989, ce pays s’est modernisée grâce aux nouvelles technologies. Les carrioles que l’on croisait encore sur les routes du pays dans les années 1990 et 2000 sont oubliées. Depuis l’adhésion à l’UE, la Roumanie a rebondi grâce à une armée d’informaticiens qui en ont fait un hub des nouvelles technologies.

La *success story* de Commit Global n’est pas unique. Les applications développées en Roumanie ont pour but de conquérir le marché international. ConsoInfo, une autre application née en Roumanie, s’exporte aux quatre coins du monde et promet de révolutionner la traçabilité des produits alimentaires et de donner accès aux services d’urgence à l’étranger.

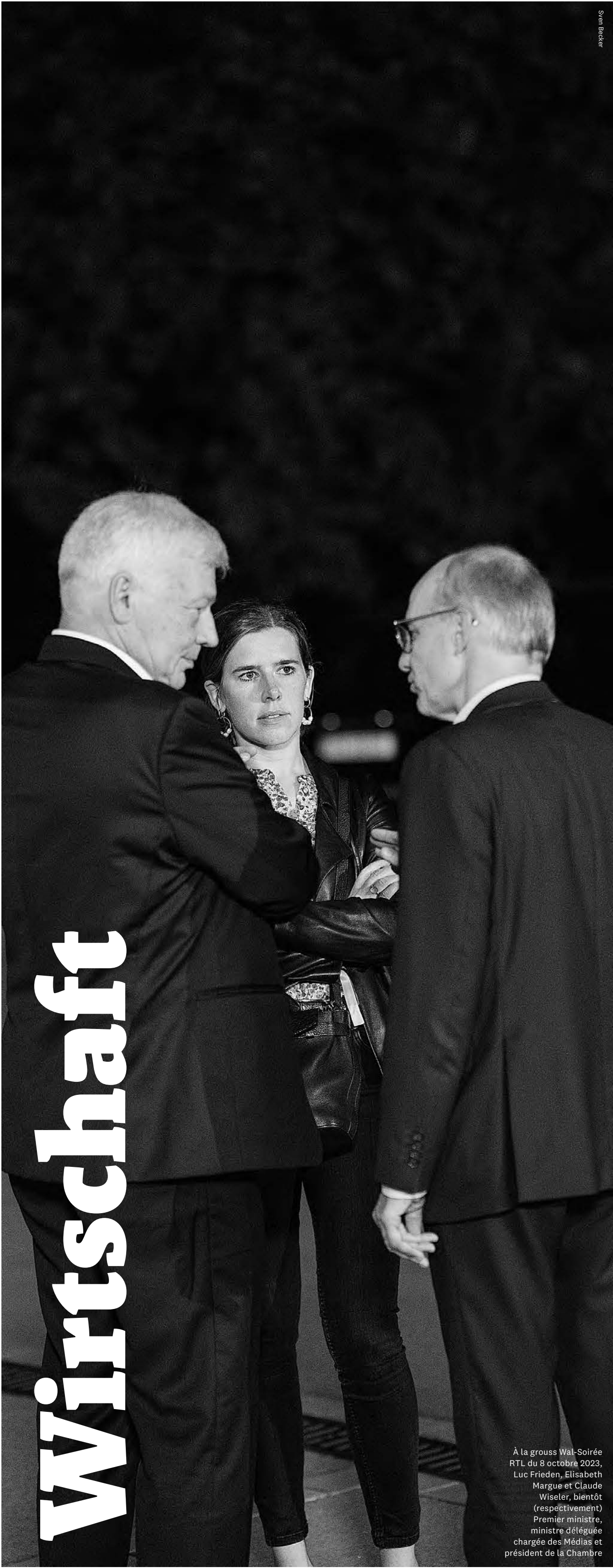
Cette application gratuite propose des services en 33 langues dont le français. « ConsoInfo permet de scanner un produit pour accéder à toutes les données le concernant : les ingrédients dont il est composé, les additifs et les allergènes, les valeurs nutritionnelles et la quantité de sel et de sucre, déclare Sorin Mierlea, fondateur du projet. L’application offre aussi des informations sur les produits électroniques et électroménagers, leur consommation d’énergie et leur recyclage. Nous avons utilisé la technologie de la blockchain pour stocker les données de manière décentralisée via le réseau Storj, ce qui garantit une livraison rapide et sécurisée des informations. »

Les nouvelles technologies peuvent accomplir des miracles et la Roumanie en est un exemple. Oubliées les carrioles, c’est l’heure des nouvelles technologies et de l’intelligence artificielle dont la jeune génération roumaine se sert pour changer le paradigme économique du pays. Marqué par un demi-siècle de dictature communiste, la Roumanie a retrouvé sa vitalité en deux générations et promet d’être le nouveau tigre de l’économie du sud-est européen. ●



« La Roumanie compte plus d’ingénieurs informaticiens par habitant que les États-Unis, la France, l’Allemagne, la Chine ou l’Inde »

Grégoire Vigroux, président de la French Tech Bucarest



Sven Becker

À la grous Wal-Soirée
RTL du 8 octobre 2023,
Luc Frieden, Elisabeth
Margue et Claude
Wiseler, bientôt
(respectivement)
Premier ministre,
ministre déléguée
chargée des Médias et
président de la Chambre

land

12.04.2024

BeneLux

III | Pierre Sorlut

Les actionnaires de RTL Group finalisent la cession des activités télévisuelles aux Pays-Bas. L'opacité prévaut toujours sur les rapports de l'État avec l'entreprise au Grand-Duché. Le Premier ministre botte en touche sur le calendrier de l'avenir du service public

Le *Wort* publie ce lundi la convocation des actionnaires de RTL Group à deux assemblées générales le 24 avril au siège du Kirchberg. L'une est ordinaire. Elle a pour ordre du jour l'approbation des comptes annuels. Les résultats financiers pour l'exercice 2023 ont été publiés le 26 mars. En les présentant, le PDG Thomas Rabe a fait valoir « la résilience » du groupe média dans un contexte difficile, avec une chute des revenus publicitaires (plus d'un tiers des recettes). Le chiffre d'affaires recule de cinq pour cent à 6,2 milliards d'euros. Le groupe encaisse un profit de 600 millions, contre 766 l'année précédente, soit 22 pour cent de moins. Mais que les actionnaires se rassurent, à commencer par la famille Mohn, détentrice via Bertelsmann de 76 pour cent du capital du groupe : « Our shareholders will also benefit in 2025 from the value crystallised by the expected sale of RTL Nederland for €1.1 billion », lit-on dans le commentaire des résultats.

Voilà l'objet de l'autre assemblée générale ce 24 avril prochain à RTL-City, extraordinaire celle-là. Les actionnaires approuveront l'apport d'une partie du groupe (Division Néerlandaise de Diffusion) à la filiale, RTL Nederland Media, vendue au Belge DPG. La transaction annoncée mi-décembre permet au groupe de presse opérant en Belgique et aux Pays-Bas de mettre un pied dans le paysage télévisuel batave avec les cinq chaînes commerciales RTL et son service de streaming Videoland. DPG a déjà racheté en 2022, via une alliance avec le groupe Rossel, les chaînes belges de RTL.

La stratégie de Thomas Rabe (qui ne veut pas poursuivre après 2026) consiste à n'opérer que sur des marchés qu'il domine. Aux Pays-Bas, RTL avait tenté un mariage avec son concurrent Talpa, avant de se casser les dents sur l'autorité de la concurrence. Il s'est donc résolu à vendre à DPG. Idem en France où le groupe média a tenté de fusionner sa filiale (à 48 pour cent) M6 avec TF1, sans succès pour les mêmes raisons. Une vente de M6 est dorénavant envisagée. « The Group aims to consolidate across its existing European broadcasting footprint – including mergers and acquisitions. In Belgium, Croatia and most recently in the Netherlands, RTL Group decided to sell its TV and streaming businesses to regional media companies so that they can act as consolidators in these markets », explique la direction. Au-delà de la télédiffusion, RTL veut rester un « leading producer and distributor of quality programming by nurturing established brands such as *Idols*, *Got Talent* and *Farmer Wants a Wife* ».

RTL Group est historiquement devenu un géant européen par la fusion d'entités nationales, avec le Grand-Duché comme terrain d'entente. Il s'est constitué en 1997 par l'alliance de la Compagnie Luxembourgeoise de Radio-diffusion (puis Télédiffusion, CLT) détenue par Audio-

fin a et de l'ancienne Universum Film AG (Ufa) détenue par les Bertelsmann... à qui a été adjoint en 2000 le producteur de contenu britannique Pearson TV. Le groupe RTL aujourd'hui, c'est soixante chaînes de télévision, sept services de streaming et 36 radios. Un bouquet enrichi sur les fréquences allouées par l'État entre 1931 et 1954, respectivement quand la Compagnie Luxembourgeoise de Radiodiffusion puis de Télédiffusion ont été fondées.

Dans ses comptes, « la famille média RTL » se félicite des succès d'audience luxembourgeois en 2023, en premier lieu la couverture des élections législatives. Ces dernières finissent traditionnellement en une sauterie au-dessus du plateau télé, rassemblant les huiles politiques et patronales, matérialisant la proximité entre les pouvoirs. De coutume aussi, RTL invite au conseil d'administration de sa filiale CLT-Ufa, les chefs des principales fractions. Il est question d'un jeton de 17 500 euros (*d'Land*, 9.7.2021). Pour se prémunir d'accusations de corruption ou de conflits d'intérêts, les députés ne participent pas aux débats parlementaires sur RTL. Gilles Baum siège pour les libéraux depuis 2020. En décembre dernier, dans les rangs socialistes, Taina Bofferding (également membre de la Commission des médias) a pris la place d'Yves Cruchten. Chez les chrétiens-sociaux, Marc Spautz a remplacé Claude Wiseler. Dorénavant président de la Chambre, c'est à ce dernier que sont adressées les demandes d'accès aux documents ayant trait aux relations entre l'État et RTL. Cette possibilité tient à la jurisprudence Clement de janvier 2021.

Par ses saisines devant les juridictions administratives, le député Pirate a donné un coup de canif au voile opacifiant les rapports entre l'État et le groupe RTL. La Chambre a dû adapter en conséquence son règlement pour donner aux députés le droit de consulter les contrats liant les deux parties. Sur *X* (anciennement *Twitter*), le député Déi Lénk David Wagner détaille la procédure, sans dire qu'il s'agit du rapport présenté par CLT-Ufa au commissaire de gouvernement. Tous les ans, le groupe RTL (dont CLT-Ufa rassemble la majeure partie du bilan) doit afficher sa comptabilité analytique pour justifier le versement annuel par l'État en contrepartie de la prestation de service public pour la télé, la radio, mais aussi (depuis 2022) ses activités digitales. Sur *X*, David Wagner regrette la complexité de la démarche, au mépris du coût pour le contribuable alors que le parlementaire veille sur ses intérêts : « Ech däerf mir d'Dokument an enger Raimlechkeet vun der Chamber ukucken. Keen Handy, keng Fotoën. En Huissier muss dann ëmmer dobäi sinn, egal wéi laang et dauert. »

Face au *Land*, David Wagner raconte qu'on lui a remis un document intitulé « Rapport d'assurance raisonnable » de six pages signé par un auditeur. La nouvelle convention sur la prestation de service public signée en 2022, d'application depuis le 1^{er} janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2030, est publiée en ligne. Y figure le tableau financier. L'État ne peut couvrir plus de quinze millions d'euros de « découvert » de RTL au Luxembourg, soit (pour faire court) la différence entre les revenus générés par la publicité et le coût de production du service public (sachant que le cahier des charges s'est

Les actionnaires de RTL s'enrichissent grassement avec les cessions d'activités qui ont prospéré grâce aux concessions souveraines

épaissi depuis l'affaire Lunghi). À RTL, tous les ans, de produire à la Commission de suivi les détails de l'argent public qu'elle réclame. Ces détails ne peuvent être publiés et ne sont pas accessibles aux journalistes, comme l'a confirmée la Commission d'accès aux documents par un avis daté du 7 mars.

Le député de gauche dit ne pas avoir tout compris et ne pas avoir pu dissocier les revenus des différentes entités, mais il interrompt le récit : il est tenu par un engagement de confidentialité. L'intéressé ne peut s'exprimer à ce sujet que face à un pair parlementaire. Il prétend cependant n'avoir reçu qu'un document sur les deux demandés. Sollicité par le *Land*, le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (anciennement SMC, attaché au Premier ministre) maintient que « l'honorable député » a eu en mains l'intégralité des documents sollicités.

La convention portant sur la prestation du service public luxembourgeois promet une « transparence financière » et une comptabilité détaillée. « On est ici en présence d'un modèle on ne peut plus transparent, où l'on dispose d'une vue sur chaque euro dépensé », avait prétendu le directeur général de RTL Luxembourg Christophe Goossens en juillet 2020 à la Chambre. La Commission de suivi serait la panacée, « très clairement un élément de bonne gouvernance qui permettra de voir si RTL Télé Lëtzebuerg exécute sa mission de service public correctement et utilise les deniers publics lui confiés à cette fin à bon escient ». Elle se compose d'Anne-Catherine Ries. La première conseillère de gouvernement (par ailleurs vice-présidente de l'opérateur de satellites SES) assume la fonction de Commissaire de gouvernement auprès de CLT-UFA. Selon l'accord sur le droit de regard, CLT-Ufa rembourse les frais occasionnés par la surveillance. Le montant à payer annuellement est « égal à deux fois le traitement maximum attaché au grade 17 » (le plus élevé étant 18) du traitement des fonctionnaires de l'État. Il serait versé directement à la Trésorerie, selon le SMC. La Commission de suivi compte aussi dans ses rangs Élise Poillot (Université Luxembourg), Fabien Simon (de l'Inspection générale des finances) et du représentant de la Chambre des députés, le député ADR, Tom Weidig, remplaçant Djuna Bernard (Déi Gréng) depuis novembre dernier. La Commission rapporte au ministre qui a les médias dans ses fonctions. Avant ce mécanisme de remboursement du découvert, RTL finançait le service public en échange de la mise à dispo-

sition des fréquences qui lui ont permis d'asseoir sa richesse sur le plan international. Concurrencé par le numérique depuis le tournant des années 2000, l'hertzien ne vaudrait plus grande chose.

Les activités belges ont été cédées. Les néerlandaises sont en passe de l'être. Se pose maintenant la question de ce qui lie RTL au Luxembourg. Ces conditions sont inscrites dans « l'accord régissant le droit de regard du pouvoir concédant ainsi que l'ancrage luxembourgeois de CLT-Ufa et de RTL Group ». Le *Land* a consulté sa mouture du 31 mars 2017, lors de la signature des accords nouvelle génération (avec remboursement par l'État du surcoût de la production du service public par rapport aux recettes et à la valeur des fréquences). On ignore si son contenu a changé. « Une clause de confidentialité s'oppose à la communication du document », répond le SMC. En 2017, il définissait clairement l'engagement de RTL envers l'État : D'abord la conservation par Bertelsmann d'au moins deux tiers des actions de CLT-Ufa, ensuite le périmètre du « corporate centre », à savoir la majorité du personnel employés à la direction générale, aux finances, au contrôle des filiales, au juridique, aux ressources humaines, à l'administration générale, à la communication et au développement stratégique. Aujourd'hui et après les restructurations opérées en 2019 et 2020, seule une centaine de personnes travaillent pour le corporate centre (sur quasiment 13 000 plein-temps employés par le groupe).

Sont également détaillés dans ces accords confidentiels, les fréquences concédées par l'État à RTL. Le groupe média en a fait son beurre des décennies durant. Voilà que leur exploitation est cédée à des tiers. Dans l'acte d'apport de la Division Néerlandaise de Diffusion, sont énumérés les actifs et passifs étant transférés. Ils comprennent « les droits sur les contenus et les contrats d'acquisition de contenu correspondants, les contrats de câble et de distribution, les contrats avec les sociétés de gestion collective, les accords de diffusion technique et le droit d'utiliser la marque RTL ». La juste valeur marchande totale de l'entité cédée est estimée à 220 millions d'euros. Soit une quinzaine d'années de financement de service public audiovisuel.

Voilà le lien le plus évident (et le moins opaque) entre l'État et RTL, jusqu'à fin 2030. Chacune des parties peut solliciter le déclenchement des négociations pour la prolongation de la prestation avant le 1^{er} octobre 2029. À l'expiration de la convention, l'État peut racheter à CLT-UFA les installations et les contrats nécessaires à l'exploitation des permissions qu'il lui a données. Interrogé sur sa volonté d'entamer et de conclure des négociations avec RTL au cours de cette mandature, le ministre en charge des Médias, Luc Frieden, répond que « les discussions sur le futur des missions de service public de RTL au-delà de 2030 seront menées en temps utile ». Le Premier ministre dit en sus vouloir s'assurer qu'elles seront fournies « de manière stable et pérenne ». Il serait donc « prématuré » d'entamer « toute réflexion » quant à la prestation du service public après 2030. « Une fusion des missions de service public de RTL avec celles de 100.7 n'est actuellement pas envisagée », répond le bureau de Luc Frieden. ●

Le 22 mars, le ministre Max Hahn pédale pour le Télévie de RTL



Signature le 14 juin 2022 de la dernière convention de prestation de service public



Sale temps pour les commerçants

IIII France Clarinval

« On n'écrit pas sur les trains qui arrivent à l'heure », dit un vieil adage journalistique. Il n'empêche que ces dernières semaines, la presse parle bien plus de fermetures de magasins que d'ouverture. Rien que dans le quartier Gare, les rideaux se baissent sur des enseignes telles que la boucherie Emo, le supermarché Alima, le magasin de vêtement Akabobuttek. Dernière en date, la boutique de prêt-à-porter féminin Bagatelle faisait un aveu de faillite le 27 mars dont la publication au registre du commerce et des sociétés a suivi le 3 avril. Le fait que sa propriétaire, Angélique Bartolini soit conseillère communale (CSV) à la Ville de Luxembourg n'est sans doute pas anodin quant à l'émoi suscité par la nouvelle. La Française, qui avait ouvert sa boutique en 2018, explique face au *Land* : « J'ai tout tenté, des réductions d'effectif, de la vente en ligne, de la seconde main. J'ai cherché dans la nouvelle loi sur la faillite les mesures pour préserver les entreprises. Mais avec une perte de trente pour cent de chiffre d'affaires en 2023, il était impossible de remonter la pente ».

Elle pointe divers facteurs qui ont eu raison de son commerce : le changement de circulation dans sa rue (la rue Dicks) et les importants travaux sur le coin, l'incendie du parking des Martyrs qui n'a toujours pas rouvert (« mes clientes venaient se garer, c'était plus facile pour elles pour faire du shopping avec leurs enfants en poussette »), augmentation du loyer et des charges, la concurrence des franchises, des centres commerciaux et l'inflation. Bagatelle suit de quelques jours la fermeture d'une autre boutique indépendante, au centre-ville cette fois, Manalena qui avait déjà jeté l'éponge avenue de la Liberté, espérant que la Grand-rue lui serait plus favorable. « Le secteur du textile en particulier, connaît une évolution difficile : entre la fast-fashion et le luxe, il n'y a plus de place », dénonce Angélique Bartolini.

Dans le baromètre économique de la Chambre de commerce pour le premier semestre 2023, le domaine du commerce ap-

paraissait moins confiant dans ses perspectives que l'économie luxembourgeoise dans son ensemble. C'est un secteur directement lié au pouvoir d'achat de ses clients et où la prévisibilité est difficile.

Paru en février, le Retail report de l'Observatoire des PME mettait en évidence une évolution en demi-teinte. Au Luxembourg, une entreprise sur deux est un commerce, soit 7 600 entreprises, dont moins de la moitié (3 275) sont des commerces de détail. Leur nombre légèrement augmenté depuis 2019 (+2,4 pour cent) mais stagne en 2023. Dans le détail, on observe que les magasins d'alimentation, 21,1 pour cent de l'ensemble, ont connu une croissance de 17 pour cent entre 2019 et 2023, alors que dans le même temps, le nombre de boutiques de vêtements (20,5 pour cent des commerces), a baissé de 2,8 pour cent. Seuls les secteurs de la télécommunication, du textile de maison et des fleurs sont en moins bonne posture.

Autre phénomène notoire, et fustigé par de nombreux commerçants, plus de deux tiers des surfaces de vente sont utilisés par des succursales ou des franchisés, un chiffre en hausse de près de huit pour cent depuis 2019. Cela représente un peu plus de la moitié des commerces de détail en général. Sans surprise, la « succursalisation », touche particulièrement le secteur des vêtements où cette part grimpe à 61 pour cent. Cela dit, les franchises ne sont pas à l'abri des fermetures comme le montre les faillites récentes des boutiques Signorini Tartufi, du réseau de magasins de chaussures Minelli ou de vêtements pour enfants Sergent Major. En début de semaine, on apprenait que la marque de vêtements Esprit déposait son bilan en Belgique et fermait ses quinze magasins gérés en propre après avoir mis la clé sous la porte en Suisse et liquidé quarante magasins en Allemagne. Le sort de la demi-douzaine de magasins au Luxembourg n'était pas encore connu au moment du bouclage. ●



La Grand-rue à Luxembourg souffre aussi de la vacance des espaces commerciaux



T
I
C
K
E
R

Etwas unternehmen

„Wir sollten mehr innovieren und weniger regulieren“, meinte der CSV-Abgeordnete Laurent Mosar Anfang der Woche auf X. Sein Gesetzesvorschlag für eine „aide à la création

d'entreprise émanant des sciences“ fiel beim Staatsrat in dessen letzter Sitzung durch: formeller Einwand gegen den ganzen Text wegen Rechtsunsicherheit. Die Handelskammer hatte ihn schon im Herbst vorigen Jahres verworfen und Mosar zu einer „réflexion approfondie“ geraten. Dabei schien der Abgeordnete und Geschäftsanwalt mit seiner Initiative eine Lücke schließen zu wollen. Im Parlament eingereicht hatte er den Text am 18. Juli mit den Worten, es gehe „um Hilfen für junge Leute, die ein abgeschlossenes Universitätsdiplom haben



und im Rahmen eines innovativen Projekts eine Firma gründen möchten“. Im Text jedoch steht, die „étudiants membres des équipes fondatrices“ müssten an einer Uni eingeschrieben sein und nur einer müsste schon einen Master haben. Soll die Beihilfe von bis zu 300 000 Euro also an

Studenten-Betriebsgründer gehen oder an eine Hochschul- oder Forschungseinrichtung, fragt der Staatsrat sich. Zum Beispiel, denn er findet die in dem Gesetzesvorschlag benutzten „Begriffe und Konzepte“ generell „extrem vage“. Nach Ansicht der Handelskammer wäre es interessant, in Luxemburg ein Statut „étudiant-entrepreneur“ zu schaffen, ähnlich wie etwa in Frankreich. Beihilfen für Klein- und Mittelbetriebe und seit Sommer 2023 sogar zur Gründung von Mikrobetrieben gebe es ja schon, Zuschüsse für

Forschung und Entwicklung auch. Ob Laurent Mosar seinen Text grundsätzlich überarbeitet? Vielleicht, aber noch habe er sich darüber keine Gedanken gemacht, schreibt der Abgeordnete dem *Land* aus seinem Osterurlaub. PF

Oligarques blanchis

Le tribunal de l'Union européenne a annulé mercredi l'inscription des deux hommes d'affaires russes, Petr Aven et Mikhail Fridman, sur les listes des personnes visées par les mesures restrictives mises en œuvre entre février 2022 et

mars 2023. Pour le Conseil européen, ces deux hommes proches de Vladimir Poutine ont apporté un soutien matériel ou financiers aux décideurs russes et de fait menacé l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Mais pour les juges européens, les juristes du conseil n'ont pas assez étayé leur accusation. Lors des plaidoiries à Luxembourg en juillet dernier, l'avocat de Petr Aven et Mikhail Fridman avait fait valoir une « vie ruinée » à cause de ces mesures. Ils ont notamment dû se retirer de leurs intérêts au Grand-Duché via Letter One. (*d'Land*, 7.7.2023). PSO



IIII Georges Canto

Ne pas consulter ses relevés de compte ou souffrir physiquement sont deux symptômes de la *financial phobia*. Un mal qui se diffuse

Sur le site Internet du *National Health Service (NHS)* britannique, on trouve une page étonnante, intitulée « *Coping with financial worries* » (faire face à des soucis financiers). Assez longue et truffée de nombreux liens qui renvoient à d'autres pages ou à d'autres sites prodiguant conseils et recommandations, sa présence sur le site d'un système de santé publique en dit long sur l'impact que peut avoir le stress financier sur la santé mentale et même physique des individus.

Les difficultés financières sont le lot quotidien d'une grande partie de la population. Depuis quelques années, elles ont eu tendance à augmenter en raison notamment de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêt. Leur ampleur et leur récurrence peuvent conduire certaines personnes à souffrir d'une véritable « anxiété financière », avec des symptômes bien identifiés.

En Europe, selon une étude d'Eurostat, trente pour cent des ménages se disaient incapables de faire face à des dépenses imprévues en 2021, cette proportion étant même de 40 à 48 pour cent dans plusieurs pays d'Europe du sud comme la Croatie et la Grèce. Avec la Belgique et les Pays-Bas, le Luxembourg faisait partie des pays les moins touchés, mais selon le Statec, 19 pour cent des ménages étaient tout de même dans ce cas en 2022. Il s'agit d'une moyenne, la proportion pouvant être beaucoup plus élevée pour certaines sous-catégories.

Quand cette situation est récurrente voire permanente, elle peut dégénérer en anxiété, c'est-à-dire en troubles psychologiques. Une étude canadienne de 2023 révélait que sept pour cent des sondés faisaient face à des niveaux d'anxiété sévères ou extrêmes. Les symptômes en sont des problèmes physiques tels que maux de tête ou d'estomac, migraines, problèmes de sommeil. Un stress financier élevé peut aussi conduire à une surconsommation d'aliments, d'alcool et de drogues.

Selon les travaux du psychologue Eldar Shafir de l'Université de Princeton, « les capacités cognitives ralentissent » quand l'esprit est saturé par les préoccupations financières. Les personnes éprouvent des difficultés de concentration « comme après

« *Les capacités cognitives ralentissent quand l'esprit est saturé par les préoccupations financières. Les personnes éprouvent des difficultés de concentration* »

avoir passé une nuit blanche ». Pour les professionnels de la finance, l'anxiété se traduit par une prudence excessive et irraisonnée dans les choix de placements.

Les études convergent pour dire que les femmes et les jeunes de 18 à 34 ans sont en moyenne plus touchés que le reste de la population. Naturellement les personnes à faible revenu, au chômage ou occupant des emplois précaires, et peu diplômées, sont les plus susceptibles de connaître l'anxiété. Mais les personnes aisées ne sont pas à l'abri, animées par la crainte de voir leurs avoirs diminuer ou disparaître à cause des marchés financiers, et par la peur d'escroqueries, d'abus de confiance, voire d'agressions.

Indépendamment de l'anxiété causée par des facteurs économiques plus ou moins durables, on a pu établir l'existence chez certaines personnes d'une véritable phobie, c'est-à-dire d'une « aversion instinctive non pathologique » (Littre) vis-à-vis des questions d'argent. On pourrait aussi parler de déni ou d'allergie. Le terme de *financial phobia*

est apparu dans une étude de l'Université de Cambridge publiée en 2003. Si le phénomène a suscité autant d'émotion - plusieurs dizaines d'articles de presse, y compris dans les tabloïds, pourtant peu coutumiers de ces questions, et de nombreux reportages TV et radio - c'est que, selon l'étude, vingt pour cent des Britanniques de plus de 16 ans en étaient affectés, soit neuf millions de personnes ! Et la moitié de la population aurait présenté des symptômes de ce trouble psychologique.

Les personnes atteintes mettent en place des stratégies d'évitement des questions financières (non-réponse aux appels ou aux courriers de la banque, remise au lendemain de décisions importantes, délégation du problème à d'autres personnes), auxquelles 38 pour cent déclarent ne porter aucun intérêt. En 2003, les relevés bancaires occupaient un rôle central dans la *financial phobia*. Au mieux, ils ne sont pas lus en détail ni contrôlés, le client se bornant à prendre connaissance du solde. Souvent, ils sont empilés sans même être ouverts, ou avec retard. Au pire, ils sont directement jetés à la poubelle.

Vingt ans plus tard, les relevés-papier sont devenus rares car on peut consulter ses comptes sur Internet. Mais la réalité n'a guère changé. En février 2023 un sondage français montrait qu'un tiers des répondants pratiquaient la politique de l'autruche en ne jetant jamais un œil à leurs comptes. Selon l'étude de Cambridge, la phobie financière s'accompagnait de troubles émotionnels ou physiques, parfois spectaculaires : par exemple, à la réception ou à la lecture d'un relevé, 54 pour cent éprouaient de l'appréhension, 45 pour cent avaient le cœur battant, 12 pour cent étaient pris de vertiges et 15 pour cent étaient « immobilisés ».

En principe l'amélioration de la situation financière des intéressés doit faire reculer, voire disparaître leur anxiété. Mais elle n'a que peu d'effet sur la phobie. Dans les deux cas, il existe quantité de sites proposant des solutions (y compris des remèdes pharmaceutiques) pour soigner ces troubles et surtout pour les prévenir. Parmi elles figure une meilleure éducation financière. En effet, ces problèmes (surtout l'anxiété) étant le plus souvent associés à un faible niveau d'instruction en général, et dans le domaine financier en particulier, on peut logiquement penser que l'amélioration de la *financial literacy* peut jouer un important rôle de prévention.

C'est bien le cas, mais la prudence est de mise, notamment du côté des jeunes. On sait qu'ils comptent beaucoup sur les réseaux sociaux pour combler leurs lacunes en matière financière. Mais ce faisant ils peuvent être victimes de sites ou d'influenceurs peu scrupuleux, traqués par les autorités de tutelle. Certaines études fournissent aussi des résultats déroutants. L'une d'elles, menée aux États-Unis en 2013 sur des étudiants très endettés a montré que les moins éduqués financièrement étaient plus « tranquilles » que ceux qui affichaient de bonnes connaissances, car leur ignorance les empêchait de prendre conscience de la gravité de leur situation ! ●

Difficultés financières au Luxembourg

Il n'existe pas de mesure précise de l'anxiété financière au Luxembourg, mais les chiffres donnent à penser qu'une partie non négligeable des ménages doit en souffrir. Selon le Statec en 2022, plus d'un sur cinq en moyenne déclarait avoir des difficultés à joindre les deux bouts, une proportion montant à 25 pour cent chez les couples avec un ou deux enfants et à 35,5 pour cent chez les familles monoparentales. Les deux-tiers de ces ménages se

déclaraient incapables de faire face à une dépense imprévue de 1 900 euros à partir de leurs seules ressources, contre seulement sept pour cent chez ceux qui ne rencontraient pas de difficultés.

Ils étaient davantage touchés par des problèmes de paiement de leur loyer (7,7 pour cent contre 2,1 pour cent pour l'ensemble de la population) ou de leurs factures courantes (13,4 pour cent contre 3,7 pour cent en moyenne). Près d'un tiers jugeaient « très élevée » la charge du

remboursement d'emprunts, contre 17,5 pour cent pour l'ensemble de la population. Cette situation se traduisait par des risques de privation matérielle. En 2022, plus de la moitié des ménages ayant des difficultés à joindre les deux bouts n'ont pas pu remplacer des meubles abîmés, plus d'un tiers ne pouvaient pas s'offrir une semaine de vacances loin de leur domicile et plus de dix pour cent n'avaient pas les moyens de s'offrir un repas à base de viande ou de poisson (ou équivalent végétarien) tous les deux jours. gc



Les voyages en bus ne représentent que deux pour cent des déplacements hors du Luxembourg

Y a plus de saison

IIII France Clarinval

Ce week-end, sur la place d'Armes se tient l'événement *Lëtzebuerg dat ass Vakanz*, lancement officiel de la saison touristique. Eric Thill (DP), avec sa double casquette de ministre délégué au Tourisme et ministre de la Culture aura fort à faire puisque, cette année, la thématique du tourisme culturel constitue le focus principal, après la gastronomie (en 2022) et le tourisme actif (en 2023). « Les stands de présentation visent à inciter les visiteurs étrangers et les résidents à faire de nouvelles découvertes touristiques », explique laconiquement le communiqué du ministère de l'Économie. Il est clair que la manifestation promeut d'abord l'offre touristique auprès des locaux (ce qui suppose beaucoup de non-luxembourgeois) qui avaient apprécié les *Vakanz Doheem* quand ils y ont été contraints.

« Notre but est de valoriser un tourisme de qualité, axé sur la durabilité, en phase avec les axes stratégiques mis en avant pour l'ensemble de notre économie », précise Paul Zenners, en charge de la communication du ministère, face au *Land*. Il n'est pas question, explique-t-il, d'attirer des touristes en masse, mais plutôt de proposer des activités insolites, qualitatives, de niche. Il note que la demande redouble pour les activités sportives et extérieurs, ce qui « va dans le sens d'une prise de conscience écologique de la part des touristes ». En août dernier, Lex Delles (DP), encore ministre du Tourisme avançait que « les dimensions écologique, économique, sociale et culturelle seront davantage prises

« La croissance la plus remarquable se situe dans les demandes de croisières. »

Fernand Heinisch, Union luxembourgeoise des agences de voyage

en compte dans l'offre touristique ». Pourtant, les observations quantitatives mesurent toujours le succès de la saison touristique. Le ministre rapportait ainsi que le nombre de nuitées des six premiers mois de 2023 dépassaient de six pour cent les chiffres de la même période de 2022. Les auberges de jeunesse notamment affichaient une belle croissance.

Après la pandémie, les touristes ont donc retrouvé le chemin du Grand-Duché et les Luxembourgeois sont repartis à l'étranger où ont repris rapidement leurs anciennes habitudes. En 2022, les résidents ont ainsi effectué trois millions de déplacements pour près de vingt millions de nuitées à l'étran-

ger, soit trente pour cent de plus par rapport à l'année 2019, selon les chiffres du Statec. L'écrasante majorité, 93 pour cent, des voyages de loisirs ont eu lieu en Europe, notamment dans les trois pays voisins, la France en tête. L'Italie, l'Espagne et le Portugal suivent. Les destinations phares en dehors de l'Europe sont les Émirats arabes unis, l'Égypte et les États-Unis. Le bulletin du Statec détaille qu'une moitié des déplacements de loisir sont réalisés en voiture. En termes relatifs, la part des voyages en avion a baissé, passant de 41 pour cent en 2019 à 35 pour cent en 2022. Cependant, en chiffres absolus, on observe une augmentation du transport aérien, les résidents ayant réalisé 940 000 déplacements en avion en 2022 contre 840 000 en 2019, soit une progression de douze pour cent en trois ans. Début janvier, Luxair se félicitait d'une année record. « 2023 a été une année exceptionnelle où Luxair a franchi une étape historique en transportant pour la première fois plus de 2,5 millions de passagers. Cette réalisation représente une augmentation significative de 22 pour cent par rapport aux deux millions de passagers de 2022 », vantait un communiqué. Pour les voyages à l'étranger, les déplacements en train et en bus restent marginaux (respectivement six et deux pour cent).

On observe un décalage entre le discours valorisant un tourisme « doux », responsable et durable et la réalité des offres et des voyages entrepris. Les destinations proposées évoluent finalement peu. « Les îles Baléares, offrant

un climat doux et ensoleillé tout au long de l'année, continuent à s'imposer comme la destination phare des voyageurs LuxairTours. Sur le podium, nous retrouvons également la Tunisie, l'Espagne continentale, le Portugal et les îles Canaries », nous indique le service de communication de la compagnie, par écrit. Les communicants ajoutent qu'avec les nouvelles destinations comme Dubaï ou le Sénégal et une offre accrue vers le Cap Vert, « les clients en quête de soleil en hiver ont été gâtés ».

Fernand Heinisch, président de l'Union luxembourgeoise des agences de voyage (Ulav) depuis 2010 et également gérant-associé d'Emile Weber estime que les pays autour de la Méditerranée représentent près de la moitié des voyages demandés, une proportion qui a plutôt tendance à stagner. « La croissance la plus remarquable se situe dans les demandes des croisières, que ce soit vers les pays scandinaves ou la Méditerranée. Les prix ont baissé et l'aspect 'tout compris' séduit », affirme-t-il lors d'un entretien avec le *Land*, alors même que les « immeubles flottants » sont de plus en plus critiqués. Valorisant son métier de voyageur, Fernand Heinisch présente aussi quelques niches touristiques qui connaissent un succès croissant comme « les circuits lointains, vers l'Asie, l'Afrique du Sud ou le Canada en voyages individuels, réalisés sur mesure ». Il est moins disert quand on lui parle de tourisme durable ou responsable. « On a très peu de requêtes ou de questions à ce sujet. Tout au plus des demandes autour du vélo et des randonnées. » Il



Les Luxembourgeois continuent à faire rimer vacances et soleil

Entre prise de conscience écologique et surtourisme, le secteur du tourisme doit évoluer. Les Luxembourgeois s’y mettent lentement

admet que le sujet doit être discuté au sein de l’Ulav, mais « nous dépendons de nos fournisseurs, les compagnies de transport et les tours opérateurs ». Il considère que la compensation carbone n’est pas encore un outil valable car « les méthodes de calcul ne sont pas précises et pas homogènes dans les différents pays. »

Luxair n’est pas de cet avis et vante son programme de compensation d’émission de CO₂ pour la classe Affaires sous la forme d’achat de crédits carbone et de contributions à des projets certifiés durables. « En classe économique, les clients ont la possibilité de verser volontairement une contribution pour compenser les miles liés aux kilomètres de leur voyage, contribution que Luxair renforce de dix pour cent », précise le service de communication. L’Agence européenne de l’environnement (AEE) rappelle qu’un passager en avion émet 285 grammes de CO₂ par kilomètre, contre 158 en voiture et seulement quatorze en train. Sur ce sujet, Alain Karsenty, socio-économiste au Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) relevait dans le *Figaro* en juin dernier, une faille sémantique : « Compenser, cela veut dire annuler ! Or ici, on n’annule rien du tout, les émissions sont faites. On peut à la rigueur parler de contribution ». Ce marché de la mauvaise conscience et de la culpabilisation n’a pas réellement d’impact, souligne-t-il, en raison du décalage temporel entre les émissions immédiates et le temps nécessaire pour que les forêts tout juste plantées absorbent réellement ce carbone.

Les acteurs du tourisme ont un important rôle à jouer pour limiter les émissions de CO₂. Ils y seront d’autant plus que les effets du changement climatique seront perceptibles sur l’activité touristique, justement : diminution de l’enneigement, pénuries d’eau, températures insoutenables, érosion littorale qui menace le modèle touristique balnéaire, incendies ravageurs. Ainsi 2 000 campings français, près de la moitié de l’existant, seraient menacés en 2050 par l’avancée des eaux et le recul du trait de côte. Certaines destinations, notamment sur les côtes méditerranéennes, pourraient devenir moins fréquentables, alors qu’elles sont l’offre principale des voyageurs européens. Certes, des routes vers des villes moins sujettes aux températures élevées sont plébiscitées. Luxair vient d’ajouter Manchester à la liste des city-trips et Hambourg ou Stockholm connaissent un succès croissant. Mais le mot « soleil » domine largement les réponses des Luxembourgeois quand on leur suggère « vacances idéales » (Statec, 2022). Le changement d’habitude n’est pas encore à l’ordre du jour.

L’évolution prévisible et souhaitée par les sites touristiques est plutôt un étalement des voyages dans le temps. La saison haute pourrait à l’avenir commencer en avril pour se terminer en novembre. Le nombre important de retraités en bonne forme et avec des moyens financiers confortables accentue le phénomène. « La demande pour des voyages hors vacances scolaires a fortement augmenté. À la recherche de bons plans, beaucoup de clients sont devenus plus flexibles pour leur date de

Le tourisme de masse a transformé l’aubaine économique en menace écologique, sociale et culturelle

voyage », constate Luxair. Cela demandera une adaptation des offres d’activités et de lieux à visiter. Les offices du tourisme de villes du sud comme Benidorm planchent activement sur le sujet, en décalant par exemple les dates des festivals de musique. Un autre défi sera celui du personnel, le fonctionnement saisonnier étant encore largement répandu.

La plus large répartition des touristes au fil des mois est aussi une réponse au surtourisme. Depuis des années, le tourisme de masse a transformé l’aubaine économique en menace écologique, sociale (les vacances *low cost* signifient du personnel mal payé

sur place) et culturelle. L’anthropologue Jean-Didier Urbain dans *L’être et le mouvement*, rappelle que 95 pour cent des touristes se concentrent sur cinq pour cent du territoire mondial. Quand le mot est né, en référence au « grand tour » de l’Europe qu’effectuaient jeunes les aristocrates anglais à la fin du 18^e siècle, le touriste était rare et seul. En se démocratisant, « le tourisme est devenu une forme de colonialisme : le voyageur veut le monde pour lui. »

Les conséquences sur l’environnement et les répercussions sur les habitants (nuisances sonores des voyageurs, engorgement de leur lieu de vie et hausse des prix de l’immobilier) mènent les régions concernées face à un dilemme : comment réguler voire réduire le tourisme sans renoncer à la manne financière qu’il représente ? L’île indonésienne de Bali a décidé de mettre en place une taxe de 150 000 roupies, soit environ 9 euros, aux touristes étrangers pour protéger le patrimoine et l’environnement de l’île. Le Machu Pichu ne se visite qu’avec un billet à réserver à l’avance, autour de 40 euros. Venise lance son ticket d’entrée à la fin du mois d’avril, à 5 euros. On ne peut plus s’asseoir sur les marches à Florence ou sur le bord des fontaines à Rome. Dubrovnik a limité le nombre de boutiques de souvenirs et de terrasses. Amsterdam a même interdit la publicité touristique... Taxes de séjour, réservation de billets, informations sur les horaires les plus « hot » vont permettre des régulations et des redistributions de flux bénéfiques pour tout le monde. ●



Sven Becker

Die Robe
des Richters
Ernest
Salentiny

Spiegelbild unterirdischer Debatten

IIII Anina Valle Thiele

Die Sonderausstellung *Vergessene Opfergruppen* im nationalen Resistenzmuseum richtet den Blick auf während der deutschen Besatzung verfolgte Randgruppen. Ein bisher fehlendes Teil in der Vergangenheitsaufarbeitung

Zur Eröffnung der neuen Dauerausstellung im renovierten Resistenzmuseum (siehe *Land*-Artikel *Bastion de Résistance* vom 15.03.2024) war der Saal gefüllt mit Polit-Prominenz. Sehr überschaubar war hingegen die Anzahl der Besucher/innen bei der Vernissage der ersten Sonderausstellung am 13. März, die sich unter dem schönen Titel *Vergessene Opfergruppen* Randgruppen widmet, die während der deutschen Besatzung in Luxemburg verfolgt wurden. Das mag an der Nähe der beiden Eröffnungsdaten liegen, aber wohl auch daran, dass die neue Sonderausstellung, die tatsächlich im Keller des Resistenzmuseums eingerichtet wurde, sich explizit Gruppen widmet, deren Verfolgungen es bis heute nicht ins kollektive Bewusstsein geschafft haben.

Im Erdgeschoss zeichnet eine Tafel Etappen der Vergangenheitsaufarbeitung in Luxemburg nach. „Was in der Timeline auffällt, ist die Dominanz von Gruppen, in dem Fall der Widerstandskämpfer und der Zwangsrekrutierten-Verbände, die den Erinnerungskampf geprägt haben – das waren die zwei größten. In dem Kampf ist nicht viel Raum für rassistisch Unterdrückte, bei denen es sich zum Teil um sehr kleine Gruppen wie die Zeugen Jehovas oder Homosexuelle handelte, die sich ihren Platz erst durch Interessensvertretungen erkämpfen mussten. Die größte der lange in der Erinnerungsdebatte vergessenen Gruppen waren natürlich die Juden“, streicht Jérôme Courtoy, Co-Kurator der Ausstellung hervor.

Die Ausstellung verfolgt einen hehren Anspruch, indem sie zu erklären versucht, warum bestimmte Gruppen als NS-Opfer anerkannt wurden, andere jedoch nicht

Auf der Tafel liest man Eckdaten, darunter wichtige Etappen wie *Achtung Zigeuner* – die erste Ausstellung über die Haltung der Luxemburger gegenüber Sinti und Roma, die 2007 vom Luxembourg City Museum ins Leben gerufen wurde, der erste Stolperstein, der für Robert Lehmann gelegt, oder eben auch die erste Gedenkveranstaltung der LGBTQ+-Community, die von Rosa Lëtzebuerg organisiert wurde. „Es waren meist Einzelinitiativen, die von Kulturinstitutionen oder Interessensvertretungen ausgingen“, betont Courtoy.

„Erst nach 2015 wurde die Erinnerungsdebatte nach außen getragen, wurde sie publikumswirksamer“, so Daniel Thilman, der bereits von 2013 bis 2015 als Historiker im Resistenzmuseum gearbeitet hat. „In der Zeit haben wir regelmäßig Anfragen bekommen zum Schicksal von Sinti oder Roma während der NS-Zeit in Luxemburg – Fragen, die wir nicht beantworten konnten, weil es noch keine Forschungsarbeit gab“, erzählt er. Privatpersonen wie Karin Waringo haben im Rahmen einer Asbl schon sehr viel Forschungsarbeit zur Verfolgung von Roma geleistet. „Diese basierte zum Teil auf Zeitzeugenberichten, die sie selbst mit den Nachkommen gemacht haben, bis wir dann 2019 daran angeknüpft haben. Das war der Startschuss für die Recherchen von Daniel Thilman und mir zu der Verfolgung von Sinti, Roma und Jenischen“, so Jérôme Courtoy. Neben den beiden Letztgenannten haben namhafte Historiker/innen wie Vincent Artuso, Kathrin Mess oder Elisabeth Hoffmann (Co-Ku-

ratorin), aber auch André Marques und Frédérique Stroh an der Ausstellung mitgearbeitet.

Steigt man herab ins Untergeschoss, so stößt man als erstes auf die schwarze Robe des Richters Ernest Salentiny (1940 bis 1942 tätig), die einem in einem Glaskasten vor rotem Hintergrund ins Auge springt und die Besucher/innen mahnt: Auch die Justiz war in Luxemburg unter NS-Besatzung nicht mehr unabhängig. Die Gewaltenteilung war ausgehebelt. Der ehemalige Generalstaatsanwalt Robert Bieber hat das Ausstellungs-Team beraten.

Als „vergessene Opfer“ begreift die Ausstellung „Menschen, die bereits vor der deutschen Besatzung sozial ausgegrenzt wurden und damit Menschen, die keinen festen Wohnsitz hatten oder abhängig von staatlicher Fürsorge waren.“ Es handelt sich aber auch um Menschen, die eine andere Lebensweise und Kultur hatten oder einer religiösen Minderheit angehörten. Zu diesen Opfergruppen gehörten auch Menschen mit dunkler Hautfarbe oder einer sexuellen Orientierung oder Identität, die nicht den Moralvorstellungen der Mehrheitsgesellschaft entsprach, nicht zuletzt auch Menschen mit körperlichen Gebrechen oder psychischen Leiden.

Nach der nationalsozialistischen Ideologie galten diese als „Untermenschen“, „schädliche Elemente“ der arisch-germanischen Gesellschaft oder „lebensunwertes Leben“, die es gemäß dem eugenischen NS-Gedankengut auszugrenzen und zu eliminieren galt.

Die Ausstellung verfolgt einen hehren Anspruch, indem sie zu erklären versucht, warum bestimmte Gruppen als NS-Opfer anerkannt wurden, andere jedoch nicht. In Luxemburg markiere die 2015 erfolgte Entschuldigung der Regierung und des Parlaments gegenüber der jüdischen Gemeinschaft einen Wendepunkt. Marginalisierte gesellschaftliche Gruppen wurden jedoch nur in wenigen Ländern als „Opfer des Nationalsozialismus“ anerkannt. Dies liege laut Courtoy und Thilman an den Traumatisierungen wie auch daran, dass sich viele aus Scham nicht als Opfer zu erkennen geben wollten – nicht zuletzt, weil sie bis heute mit starken Vorurteilen zu kämpfen haben. Bei den als „Asoziale“ oder „Berufsverbrecher“ klassifizierten Opfern hält sich bis heute zudem die Meinung, diese seien ‚irgendwie zu Recht‘ verfolgt worden.

Kathrin Mess hat anhand des Schicksals von Theresia Müller nachgezeichnet, wie die Fremdzuschreibung als „Asoziale“ die Betroffenen stigmatisierte: „Sie wusste eigentlich selbst gar nicht, wieso sie mit dem Begriff ‘asozial’ bedacht wurde. Das Label der Nationalsozialisten ist ja auch eine Fremdzuschreibung, die nicht unbedingt der Wirklichkeit entsprach, wie etwa „der Prostitution verdächtig“ (siehe Interview, „Die Asozialen gab’s gar nicht“ vom 3.12.2021).

Der Historiker Vincent Artuso hat sich im Rahmen der Ausstellung mit der Verfolgung von Menschen mit Behinderung in Luxemburg befasst. Von einer systematischen Vernichtung wie sie in Deutschland als AktionT4 bekannt wurde, könne man ihm zufolge aber nicht sprechen. „Geisteskrankte Menschen in Ettelbrück wurden nicht in Vernichtungsstätten nach Deutschland deportiert“, so Artuso. Andererseits sei die Sterblichkeit in Ettelbrück während des Kriegs besonders hoch gewesen. Die Todesrate lag jährlich bei 12 Prozent. Hier könne man von einer gezielten Unterversorgung ausgehen.

Eine Reihe von hölzernen Behältern für Aktenordner, die sich die Besucher/innen rausziehen können, kündigt vom Schicksal einzelner. Zugleich sind diese Behältnisse noch recht leer und bieten Platz für neue Forschungserkenntnisse. „Man könnte all diese Aktenbestände noch weiter auffüllen. Wenn wir die Namen hätten, könnten wir nach Opfern suchen. Aber wir sprechen hier von Opfergruppen, die jahrzehntelang vernachlässigt wurden, deren Familienmitglieder nicht nachgeforscht haben, keine Fragen stellten oder immer wieder abgewiesen wurden“, so Thilman.

In einem Schwarzweißfilm kann man am Ende des Rundgangs Interviews mit Vertreter/innen von Betroffenen-Verbänden wie Andy Maar (Rosa Lëtzebuerg asbl.) hören, die an der Ausstellung mitgewirkt haben; statt des obligatorischen Gästebuchs lädt eine Pinnwand die Besucher/innen hier dazu ein, die Ausstellung direkt zu kommentieren. „Gi mir zrëck? Näischt aus der Geschicht geléiert? Europa Rietsruck!! Muss daat sinn“, hat ein Besucher etwa auf einen der Zettel geschrieben.

Vincent Artuso sieht die Ausstellung „Vergessene Opfergruppen“ als wichtige Etappe in der Aufarbeitung der Besatzungszeit in Luxemburg: „Weil sie das Bild vervollständigt“ und man so auch die Logik des NS-Systems hier in Luxemburg besser verstehen könne. Klar werde, dass

Beim Gang durch die Ausstellung schwirrt einem die Diskussion rund um das Bettelverbot im Kopf, angestoßen durch CSV-Innenminister Léon Gloden und unterirdisch fortgeführt etwa durch Astrid Lulling und Simone Beissel

es manche Stereotypen schon vor dem Zweiten Weltkrieg gegeben habe. Dass die Menschen seiner Zeit in Rassen eingeteilt waren, sei für viele eine Selbstverständlichkeit gewesen. Was das NS-Regime von anderen Ländern unterschieden habe, war laut Artuso „die Konsequenz in

allem, was sie als Strammung des Volkskörpers angesehen haben. Die Volksgemeinschaft wurde als ein Organismus angesehen. Das Individuum galt nicht(s). Es gab nur die Volksgemeinschaft.“

Beim Gang durch die Ausstellung schwirrt einem die Diskussion rund um das Bettelverbot im Kopf, angestoßen durch CSV-Innenminister Léon Gloden und unterirdisch fortgeführt etwa durch Astrid Lulling und Simone Beissel, bei der es vor allem darum ging, das Stadtbild der Hauptstadt rein von bettelnden Roma zu halten. Sie wirft ein Schlaglicht auf die Wirkmächtigkeit von Zuschreibungen durch eine Mehrheitsgesellschaft, die die verdienstvolle Ausstellung – in gänzlich anderem historischen Kontext – auch präsentiert.

Die Aufmachung und Pädagogik der „Vergessenen Opfergruppen“ ist im Vergleich zur Dauerausstellung weniger plakativ geraten: keine gigantischen Reichsadler, Hakenkreuze, keine nachgebauten Holzbaracken. Wenngleich die recht textlastige Ausstellung Geduld abverlangt, lohnt sich ihr Besuch und die Auseinandersetzung mit dem Aufgeschriebenen.

Sie schärft die Sinne für gesellschaftliche Entwicklungen und Diskriminierungen und zeigt die Ausmaße möglicher Folgen: Ein herrschender gesellschaftlicher Wertekanon sollte daher nie kritiklos übernommen werden. Im Spätsommer wird komplementär zur Ausstellung beim Verlag Op der Lay der zweisprachige Sammelband „Vergessene Opfer des NS-Regimes in Luxemburg“ erscheinen. Wessen Interesse bis dahin geweckt ist, kann hier noch einmal gezielt in die Einzelbiografien eintauchen. ●

Die Ausstellung „Vergessene Opfergruppen“ ist bis zum 23. Dezember, im Nationalen Museum für Widerstand und Menschenrechte in Esch/Alzette zu sehen. Weitere Informationen unter: www.mnr.lu

Die Aktenordner bieten noch Platz für neue Forschungserkenntnisse



KZ-Uniform und eine Tafel mit den Häftlingen zugeteilten „Winkeln“





Samatha Wilvert

Vue des œuvres de
Marcin Sobolev

Insaississables

IIII Marianne Brausch

Clément Davout le contemplatif, Marcin Sobolev l'impulsif. À voir la galerie Reuter Bausch

On peut suivre le travail de Clément Davout sur Instagram. Il le dit lui-même : « Dans l'environnement banal et immédiat » du réseau social, où on voit souvent des snap shots de ses tableaux dans l'atelier. Mais ensuite, il revient à l'exposition classique en galerie, pour ce qu'il appelle « une tension que produit cette démarche avec l'image (virtuelle) ».

On avait vu ses ombres de plantes photographiées de nuit et éclairées par derrière par la lumière d'intérieur l'année dernière dans une exposition collective à la galerie Reuter Bausch *Les Couleurs de l'été*. Cette fois, Clément Davout (né en 1993 à Flers, diplômé en 2017 de l'École des Arts et

*Des feuilles diaphanes chez
Clément Davout et des
nichoirs pour oiseaux chez
Marcin Sobolev : la nature
entre dans l'exposition*

Medias de Caen-Cherboug), occupe toute la partie avant de la galerie, soit que ses œuvres sont vues directement derrière la vitrine donnant sur la rue Notre-Dame. Est-ce un clin d'œil à ses ombres de feuilles qu'il peint sorties de leur contexte ? Un travail « sur l'insaississable » et « le choix de l'ombre » ? C'est toujours lui qui parle...

Mais cette fois, la lumière venues d'intérieurs de gens est remplacée par des éclairages naturels. Voici *À fleur d'eau*, une huile sur toile où on voit, illuminée par la densité violette et les reflets du soleil sur une surface aqueuse, la couleur très sombre de feuilles surnageant juste sous la surface de l'eau. Pareil pour *Sous la voûte du ciel*. C'est bien la lune qui « photographie » juste une branche de feuilles, tandis que le soleil lui les brûle dans le jaune incandescent de *Les Nuits étaient devenues aussi chaudes que les jours*.

Le glissement vers l'écologie se fait comme ni vu ni connu, puisque Clément Davout peint toujours de la même manière (cette production date de 2023), sur des formats presque carrés (environ 50 cm ou 80 cm), sauf un triptyque de trois mètres de long. Le sujet, ce sont juste trois extrémités de branches de bambou, d'un vert dense, qui dirait-on transpercent une matière bleue diaphane, aux tons changeants, allant presque jusqu'au rose. Davout aura ici mélangé les nuances directement sur la toile. Irait-il vers moins domestique et domestiqué ?

La promesse d'une belle journée, titre général de l'exposition, nous emmène ensuite dans un monde totalement différent, personnel et éloigné de nous, aux confins de la Russie, en Asie centrale. C'est celui de Marcin Sobolev, même s'il est né en 1981 en Belgique et vit et travaille à Bruxelles. Peintures et totems, tournent autour d'une pièce centrale. Un monument funéraire en miniature, en hommage à sa grand-mère, qui ancre Marcin Sobolev en Russie et en Pologne.

Il est vain de vouloir comprendre ses pièces par leurs titres, qui sont des numéros de série se terminant par l'année de réalisation. Les œuvres que l'on voit ici datent entre 2021 et 2024. La Ville de Dudelange possède plusieurs œuvres de Sobolev dans sa collection, acquises lors d'expositions en 2010, 2014 et 2017. On trouve dans *La promesse d'une belle journée*, quelques références à ces années-là : le chat de la grand-mère, des cailloux colorés, une branche d'arbre. Sobolev va souvent en Russie. À Moscou en particulier et en Asie centrale.

Il ne rencontre pas, là-bas, n'importe qui, mais des gens qui ont souffert du régime et ont dû fuir se cacher dans la nature, des punks, des marginaux. Lui-même y a fait de la prison pour avoir voulu montrer son travail. On retrouve tout cela sous forme de signes, dessinés, peints, graffés, sur les toiles de Sobolev. C'est comme le journal intime de quelqu'un qui s'exprimerait non pas avec des mots. Sur fond du blanc de la neige des longs hivers de là-bas.

Marcin Sobolev célèbre aussi la gaîté colorée des datchas et des yourtes, le doré des bulbes orthodoxes et la magie du chamanisme. C'est ainsi que s'élèvent ses totems, qui célèbrent la culture populaire, la magie divinatoire. L'ensemble fait voyager dans un monde onirique, y compris celui des animaux. Sobolev porte une attention particulière aux oiseaux. Il leur fabrique des nichoirs – dans son univers, on préfère dire des petites maisons.

Sobolev célèbre la vie des hommes et des animaux. A-t-on besoin d'en savoir plus pour se laisser envôûter ? Il suffit de regarder. Nous en aurons une autre occasion au mois de juin au Bridderhaus à Esch-sur-Alzette où il termine une résidence avec sa compagne Alix Van Ripato. Le duo promet cette fois une grande œuvre. ●

Les feuilles de
Clément Davout



Remuer avant dissolution

IIII Kévin Kroczek

Formé en 2016, le groupe de rock alternatif made in Luxembourg Pineway est sur le point de faire paraître son nouveau projet Echosystem. Le nom Pineway provient du verbe « to pine away » qui signifie « se dissoudre dans quelque chose ». Un nom très à propos car, pour le grand malheur du band, la proposition musicale de Pineway a été diluée depuis sa création dans la masse des sorties aussi bien locales qu’internationales de ce style ultra inclusif du rock alternatif. Comble du malheur, la parution de leur premier EP *Shift* a coïncidé avec la crise sanitaire dont on se souvient. Leur première release party prévue à la Rockhal le 4 avril 2020 avait été annulée, provoquant un arrêt net de la propagation de leur bonne parole. *Shift* a fait pschitt malgré certaines qualités et un enthousiasme indéniable. Des caractéristiques qui ressortent de leur nouveau projet, qui vient remuer toutes les embûches des années précédentes avec l’objectif clair d’empêcher la dissolution de la formation.

Pineway, c’est avant tout une histoire d’amitié entre les deux co-fondateurs Ramon Herrig et Andy Kayl. Camarades d’école, de l’enfance jusqu’à l’examen de fin d’études secondaires, ils ont commencé à faire de la musique ensemble vers la fin des années 90 et ont fondé un obscur groupe en 2001 appelé Silent View. Quinze ans plus tard, ils ont décidé de monter Pineway par le biais d’un appel d’offre sur les réseaux sociaux. La composition actuelle et définitive contient ainsi Ramon Herrig au chant, Christian Junk aux claviers, Andy Kayl à la basse, Christoph Krause à la batterie et Claudio Petucco à la guitare. Les cinq passionnés, pour qui Pineway constitue essentiellement un hobby qu’ils concilient entre leurs vies professionnelles et familiales, n’ont en vérité pas vraiment chômé ces dernières années. Bien que les circonstances aient été délicates, ils se sont produits à travers le pays, de Belval à Wiltz, en passant par Clémency. Aujourd’hui, les voyants sont au vert, leur single *The Devil Must Not Know* a notamment tourné en radio. L’occasion donc se pencher sur l’album plutôt attendu.

Echosystem est un projet de huit titres pour une trentaine de minutes de musique élec-

Pineway ne singe pas ses modèles, la patte du groupe est à chercher dans ses textes

trique, dans tous les sens du terme, et aux forts relents nineties. Son introduction *Breach* débute par des notes nébuleuses qui sont dynamitées par le jeu des musiciens qui bombent leurs torsos. *Hide and Seek* est construit autour d’un riff simpliste et prenant, et propose un refrain maîtrisé. *The Devil Must Not Know* est une pièce bien construite mais les non-initiés du genre auront du mal à percevoir une identité propre au groupe. Pour autant, Pineway ne singe en rien ses modèles. La patte du groupe est plutôt à chercher du côté de ses textes, réflexions autour de la liberté et de la résilience. *The Truth* est un titre moins évident avec des percussions saccadées et une ligne de base capricieuse. S’enchaînent encore *Am I Allowed*, *Mr Loner* et *Legacy*. Trois compositions efficaces et là encore très référencées. Le projet se termine sur une version acoustique de *Medusa*, qui surpasse le morceau original paru sur le précédent projet du groupe et qui vient apporter une note touchante et bienvenue. *Medusa* revêt d’ailleurs une importance particulière pour Pineway. Il s’agit, de leur propre aveu, de leur « chanson la plus forte » et les musiciens se souviennent avec malice de leur prestation au MooFest 2020. La troupe avait interprété ce morceau avec une basse désaccordée et dans un joyeux bordel. ●

Echosystem de Pineway sera disponible sur toutes les plateformes de streaming à partir du 19 avril. La release party aura lieu ce vendredi 12 avril au Floor de la Rockhal



Un album pour oublier les embûches de 2020

T
A
B
L
O

ENQUÊTE



Au propriétaire spolié

Ce jeudi après-midi à l’heure du bouclage, le FBI n’a pas encore retrouvé le propriétaire du tableau volé à Echternach durant la bataille des Ardennes. Lundi, l’Art Crime Team de la police fédérale américaine a fait publier un avis pour restituer à son propriétaire une œuvre qui aurait été peinte par Jacob Jacobs. Une fois importée dans *Google Lens*, la photo fournie par le FBI n’est pas identifiée autrement que via la couverture de presse de l’avis de recherche cette semaine. Le peintre anversoïs (1812-1879) appartenant au mouvement orientaliste a produit de nombreuses œuvres, thématissant principalement des paysages marins et portuaires. Le FBI relève que Jacob Jacobs a notamment réalisé des illustrations pour *Une Histoire de la Belgique* (1845), commande faite par le premier roi des Belges, Léopold I^{er}, à l’auteur Hendrik Conscience. Un drapeau belge figure en haut d’un mât de navire sur la peinture supposément spoliée à Echternach. Chez Sotheby’s, le record de vente pour une toile de Jacob Jacobs s’est élevé en 2015 à 112 500 livres britanniques (pour *L’arrivée du Sultan Abdülmecid à la mosquée Nusretiye*, 1842). Ni l’ambassade américaine, qui a diffusé l’avis, ni le FBI ne communiquent plus de détails sur les conditions dans lesquelles l’œuvre a été retrouvée pour laisser à l’éventuel propriétaire l’occasion d’apporter un maximum d’informations sur le vol. En octobre dernier, *Business Insider* détaillait comment le FBI avait restitué à des musées allemands des peintures volées par un soldat américain pendant la bataille des Ardennes, dernière grande offensive de l’armée allemande, en décembre 1944, refoulée en janvier 1945. L’Art Crime Team a été fondée en 2003, initialement pour restituer les œuvres dérobées durant la guerre d’Irak. ^{PSO}

CINÉMA

Un peu de Luxembourg sur la Croisette

Ce jeudi matin, le Festival de Cannes (15-24 mai) annonçait sa sélection officielle. Le retour de Francis Ford Coppola, avec *Megalopolis*, 45 ans après la Palme d’Or pour *Apocalypse Now* est la grande nouvelle. Jacques

Audiard, David Cronenberg, Christophe Honoré sont aussi attendus, tout comme Greta Gerwig en tant que présidente du jury. Le Luxembourg montera les marches puisque *All We Imagine As Light* de Payal Kapadia, coproduit par Les Films Fauves, figure dans la compétition officielle. On y suit Prabha, une infirmière vivant à Mumbai qui cache son passé tourmenté en se jetant à corps perdu dans son travail. Anu, sa jeune et insouciante colocataire, cherche un endroit où elle et son amoureux pourront enfin faire l’amour. Les deux femmes se rendent dans une ville côtière. Là-bas, la forêt tropicale devient un espace de liberté où leurs désirs se libèrent. Payal Kapadia est basée à Mumbai. Son premier long-métrage documentaire, *Toute une Nuit sans Savoir* avait été présenté à la Quinzaine des Réalisateurs 2021. *All We Imagine As Light* est son premier long-métrage de fiction. À ce jour, c’est la seule sélection d’une coproduction luxembourgeoise annoncée. ^{FC}

Le Brésil à l’honneur

Deux long-métrages de fiction, de deux documentaires et un film d’animation : la charpente du huitième Festival du film brésilien (du 17 au 21 avril, au CNA, à la cinémathèque et au Ciné Le Paris) est constituée d’inédits, dont *Meu nome é Gal*, un biopic sur la chanteuse Gal Costa ou *Traer la Voz*, un documentaire sur des retrouvailles entre la réalisatrice de Klaudia Kemper et son père aphasique. Point d’orgue, le 20 avril au CNA avec une journée spéciale. S’enchaîneront une conférence sur le cinéma brésilien depuis 1990 par Yves Steichen, une table-ronde au sujet des violences envers les femmes, la projection du film *Angela* de Hugo Prata, en sa présence, une expérience VR (*Na pele*) et une fête brésilienne. ^{FC}

LITTÉRATURE

Poésies du monde

Douze poètes se donnent rendez-vous à la 17^e édition du Printemps des poètes qui se tiendra du 26 au 28 avril autour du thème « La Grâce ». Pour témoigner de son soutien à la poésie et à cette manifestation, le *Land* publie plusieurs textes en amont de l’événement. Cette semaine, la parole est à Jean D’Amérique poète, dramaturge, rappeur et romancier haïtien, né en 1994. Son œuvre, publiée chez Cheyne, Théâtrales et Actes Sud, a été saluée entre autres par le Prix Apollinaire Découverte. Il a vient de publier son neuvième livre, *Quelque pays parmi mes plaintes* et son premier album, *Mélancolie Gang*.

Un ciel propre

*Je préfère chanter avec les oiseaux,
me baigner dans le bassin bleu de
mon enfance,
que de danser avec les ténèbres.
Je préfère arroser des fleurs que
d’avoir le ventre ouvert,
te laissant voir mes cadavres.
Il me faut seulement un ciel propre,
dégagé de toutes ces taches de sang si
familières à ma mémoire,
pour que mes yeux trouvent une
brèche vers la lumière.
Mais regarde,
la nuit a fait pousser des plaies dans
mes yeux.*

The Kids Are Not Alright

IIII Don John

Avec *Amal* (de Jawal Rhalib), *Das Lehrerzimmer* (d’Ilker Çatak) et *Pas de vagues* (de Teddy Lus-si-Modeste), trois films sortis en salles presque conjointement tirent la sonnette d’alarme sur une situation désolante dans l’Éducation nationale, où trois enseignants se trouvent dans le collimateur d’une haine qui va grandissante et dont ils ne parviendront guère à se dépêtrer.

Dans les deux films francophones, c’est la ma-tière enseignée qui déclenche les péripéties cauchemardesques : Julien (François Civil) enseigne Ronsard et Amal (une éblouissante Lubna Azabal) fait lire un poète arabe bisexuel. Tous deux déclenchent l’ire des élèves et des parents, montrant l’inculture qui s’invite au-jour’d’hui dans les écoles. Les films pointent un antagonisme entre une image évidemment romantisée d’un temps d’avant fait de tolérance et l’intolérance actuelle. Cette intolérance est systématiquement représentée non seulement par des jeunes perdus, déboussolés, agressifs, qui entretiennent par instinct un darwinisme du temps des réseaux sociaux devenu seul moyen de survie, loi du talion où il te faut être le pre-mier à harceler pour ne pas devenir le premier à l’être soi-même, harcelé, mais aussi et surtout par des parents convaincus qu’il n’y a d’autre place pour leur enfant que le trône.

Dans cet enclos où tous veulent être monarques, l’enseignant, humble disciple au service du savoir, devient bouc émissaire de rêve, cible de premier choix. Dans *Amal*, l’enseignante bruxelloise choisit d’enseigner un poète bisexuel pour lutter contre l’homophobie d’une partie de ses élèves, qu’elle sait en voie de radicalisation, sans se douter que ce choix ne fera qu’attiser la haine de parents fanatiques. Dans *Pas de vagues*, ce sera le plus fameux des poèmes de Ronsard qui coûtera réputation et carrière à cet enseignant un peu trop sympa, trop proche des élèves, à qui on reprochera à la suite d’en avoir invité certains au kebab d’à côté.

Ronsard aurait-il été publiable aujourd’hui, avec sa certes belle et subtile poésie de séduction telle que pas mal de mâles un peu rapaces en écrivaient alors ? Un poète comme John Donne l’aurait-il été, avec ses textes qui parlent de tiques pour dire le désir de coucher avec une femme ? Des questions que le film ne pose malheureu-sement pas, qui se contente de montrer un prof un peu naïf expliquer la rhétorique de séduction de Ronsard en l’exemplifiant sur le cas d’une élève. Qui prendra cela pour du harcèlement sexuel et le fera savoir à tous, notamment à son tyran de frère, patriarche autoproclamé de la famille. Il se pointera à la sortie de l’école pour faire savoir au prof qu’il l’attend hors des murs protecteurs de l’école pour l’égorger.

Le film ne pose pas la question, de même que Julien ne cherche jamais à comprendre que sa tentative, quoique bienveillante, d’illustrer un procédé rhétorique de séduction en l’appliquant à une élève était peut-être un chouïa déplacé. On pourrait reprocher à *Pas de vagues* de ne pas sortir assez du point de vue qu’il adopte, celui du prof comme victime, donnant trop peu de temps d’écran à l’autre victime, la jeune fille, dont le malaise vient d’une situation familiale dont il est pourtant suggéré qu’elle est insup-portable. L’homosexualité de Julien, qui aurait pu le tirer d’affaire, il refuse de la dévoiler, crai-gnant qu’elle ne fasse que cimenter le mépris qu’on commence à éprouver pour lui – et de fait, une collègue visiblement amoureuse de lui pren-dra assez mal une vidéo qui commence à cir-culer et sur laquelle il danse de façon peu am-bivalente avec son partenaire.

Dans *Das Lehrerzimmer*, la matière à enseigner devient au contraire la métaphore de la voix de la raison. En cours, Carla Nowak (Leonie Be-

nesch) fait comprendre à ses élèves que toute preuve a besoin d’un raisonnement qui permet d’en saisir les étapes et la conclusion. Il est clair que cette assertion est censée protéger ses élèves contre les accusations racistes qui surgissent (de la part du corps enseignant) quand com-mence une série de vols à l’école et qu’est assez vite accusé un enfant non-allemand.

Les trois profs ont confiance en la transmission de valeurs humanistes. Ce qui les aveugle sur le monde dans lequel vivent et grandissent les jeunes qui ne fonctionne plus guère selon ces valeurs. C’est plutôt un monde où chacun est le loup de l’autre, où le harcèlement (sexuel) et la radicalisation empoisonnent les moindres relations. Leur confiance déontologique dans la méthode (*Das Lehrerzimmer*), dans les valeurs humanistes (*Amal*) ou dans les mécanismes rhétoriques qui font la beauté de l’écriture lit-téraire (*Pas de vagues*) rend les enseignants sourds à un monde en devenir qui n’en a plus rien à foutre, de ces enseignements, enseigne-ments qui ne préparent en rien les jeunes à la férocité d’un monde où rôdent les loups, les violeurs, les criminels.

Alors que leur école pourrait être un havre de paix contre la brutalité d’un frère (*Pas de va-gues*) ou les récriminations homophobes des collègues (*Amal*), elle devient le théâtre de toutes les violences, notamment parce que dans les trois films, les directeurs et directrices des lycées sont dépassés, ne cherchent qu’à calmer le jeu, à ne pas faire de vagues pré-ci-sément, à sauver les meubles et la réputation de leur lycée, piètres capitaines d’un navire qui a déjà pris l’eau de toutes parts, qui ne pensent qu’à leur gueule, à leur carrière, au qu’en-dira-t-on dans les couloirs de l’inspection.

Alors que *Das Lehrerzimmer* ne montre jamais la vie privée de son personnage principal, comme si Carla Novak n’en avait pas, *Amal* et *Pas de vagues* filment les répercussions qu’auront, sur leur quotidien et leur couple, les menaces qu’ils vivent à l’école, montrant aussi à quel point le travail a désormais investi tous les domaines de nos existences, que rares sont ces jobs qui finissent au moment où tu pointes et pars, qu’au-jour’d’hui plus que jamais, c’est le lieu du travail où le dicton sartrien de l’enfer, c’est les autres, se vérifie tous les jours.

Qu’on en sache peu ou au contraire beaucoup sur leurs vies privées, les trois enseignants de-viennent tous des victimes, dans chacun des long-métrages, et les bourreaux sont souvent des parents insupportables, dont les enfants-rois sont tout un chacun des messies tyranniques et solipsistes : ça n’est pas un hasard que l’assez didactique *Das Lehrerzimmer* se termine par un enfant qu’on porte sur une chaise à travers les couloirs du lycée, ça n’est pas non plus un hasard qu’aucun de ces films, abstraction faite de la séquence finale aussi brève qu’insupportable d’*Amal*, ne sait comment finir, car il n’y a pas de fin à de telles situations. Aux antipodes de ces films où l’enseignant est un de ces éclairés qui guident les jeunes à travers l’obscurantisme, aux antipodes aussi de *Traversée du feu* de Jean-Phi-lippe Blondel et de *Qui-vive* de Valérie Zenatti, deux romans écrits par des enseignants dont la relation avec leurs élèves est évoquée comme belle et respectueuse, *Amal*, *Das Lehrerzimmer* et *Pas de vagues* sont trois films qui témoignent d’un malaise irrésoluble, esquissant en relief le portrait d’une génération *no future* qui n’a comme terrain de jeu du présent que le marasme de la haine et la peur du harcèlement. ●

Lubna Azabal dans *Amal*



François Civil dans *Pas de vague*



Leonie Benesch dans *Das Lehrerzimmer*



DU NOUVEAU AU MNAHA (1)

Collection sans révélation

IIII Lucien Kayser

Une exposition, ça commence par un choix d’œuvres ; et celles-là ne donnent de réponses que par rapport aux questions qui leur sont posées

Le musée, dans sa fonction de monstration, est bipède ou, pour nous éloigner de l’image anthropomorphique, repose sur deux piliers. En premier, une collection où les commissaires peuvent puiser à leur guise, des réserves où se sont accumulées les acquisitions au fil des décennies ou plus, au gré également des responsables ou des tendances du moment. D’autre part, l’un et l’autre ne s’excluent pas, il est le recours à des expositions temporaires avec des apports extérieurs, à l’occasion de telle circonstance particulière. Et la collection elle-même peut donner lieu à de profondes sautes, un regard neuf suscitant un changement de perspective. Un autre discours se déploie alors à nos yeux, une exposition tenant dans les meilleurs cas toujours du développement, de l’exposé. *Collections/Revelations* (en anglais, donc sans accents), promet la présentation nouvelle au Musée national d’archéologie, d’histoire et d’art au Marché-aux poissons. Mais, au bout c’est une déception plutôt, provoquée par trop de confusion.

Pourtant, ça commence bien, avec la blancheur, la pureté, et le mouvement tournoyant, de *Shaping*, de Su-Mei Tse : une main pour donner forme à la matière sur un tour de potier. Belle image d’entrée pour un parcours des arts plastiques. Hélas, le visiteur s’engage tout de suite après dans un chemin creux, couloir étroit trop chargé de peintures de taille assez grande, sans recul possible, il a le nez dessus. Il n’y a pas que cette difficulté de perception, de saisie, seule la toile de Michel Majerus y échappe, à condition de s’éloigner dans l’ouverture d’une autre salle, pour ne pas être en face seulement de coups de pinceau pris dans leurs élans isolés. D’ailleurs, cette toile de 1999, comment la situer dans cet ensemble, aux côtés de Bissière et de Jorn par exemple, avec en plus un commentaire se rapportant aux répercussions de la Seconde guerre mondiale. La section de l’exposition se trouve intitulée Chaos, « réflexion sur l’équilibre entre ordre et désordre » (il faut relire Bergson à ce sujet), peut-être a-t-on voulu y ajouter une note plus récente et en plus autochtone.

Certes, les travaux de rénovation, bienvenus, n’ont rien pu changer à l’exiguïté des espaces. Et il en est heureusement tout autre ailleurs, dans les salles où visiteurs comme œuvres ont de quoi respirer. Il a été question de l’intitulation de l’entrée, des premiers pas. Les commissaires ont pris le dessein (tout à fait défendable) d’une organisation thématique (la chronologie pouvant apparaître souvent comme un pis-aller, une facilité), et d’« établir des parallèles entre des œuvres d’époques et de genres distincts ». Seulement, les catégories choisies, les classes où ranger les œuvres, s’avèrent tellement générales, qu’elles finissent par être sans signification réelle. Et que bon nombre puissent facilement passer d’une salle à une autre. Jugez-en, après Chaos, suivent Faces, Nature, Shapes and Forms, et pour finir Colour.

Autant, serait-on tenté de dire, s’accrocher à la nomenclature des formats de toiles à peindre, des Figure, Paysage, Marine. Personne ne nie le rôle joué par la représentation humaine dans l’histoire de l’art, mais il faudrait alors aller plus loin, et la simple juxtaposition par exemple de poses bourgeoises vieilles de plus d’un siècle et de visages floutés ou faunesques ne mène nulle part. Accordons toutefois ailleurs une part d’humour à l’ensemble déglingué de la gouache de Magritte et de la résine polyester (bien agrandie) des Feipel et Bechameil. Comme au bouledogue de François Pompon qui semble saluer l’éléphant se dressant en haut de la construction dans la toile de Tina Gillen (et l’on pense au projet d’un gros pachyderme en haut des Champs Elysées, idée de Napoléon avant qu’il n’opte pour un arc de triomphe).

Au bout, voilà la salle consacrée à la couleur, la seule couleur bleue. Tant de nuances de bleu. Toutefois, les toiles d’Aillaud et de Monory, pour ne prendre que celles-là, ajoutez-y la *Nuit de l’Épiphanie*, de Manessier, pour la lumière, disent amplement que leur sujet n’est pas du tout l’emploi de telle couleur ; et puis il aurait été plus intéressant, plus payant pour la démonstration qu’est toute exhibition, d’aller voir comment des artistes jouent des harmonies, des dissonances, font ainsi preuve d’audace et nous surprennent.

Il fait sombre sur le balcon cannois, avec un ciel tant soit peu éclairé ; il est vrai que c’est le crépuscule. Il est question du tableau de

Vue sur l’œuvre de Michel Majerus



Les catégories choisies s’avèrent tellement générales qu’elles finissent par être sans signification réelle

Picasso, vous le verrez maintenant pour de vrai, après son retour d’Amérique (pour le vernissage, il fallait se contenter d’une photo). Histoire assez invraisemblable que cette présence dans la collection du MNAHA. Prêté par une galerie suisse pour une exposition sur l’École de Paris, en 1999, le tableau fut endommagé lors du décrochage et acheté pour six millions de dollars. Restauré, et après qu’il fut prêté au musée par l’État, le ministre du Budget et du Trésor compta le vendre, sans succès, même à un prix inférieur. En 2014, enfin, il fut versé au patrimoine. En conclusion donc, comme il serait toujours instructif de savoir quand et comment une œuvre a rejoint la collection, tributaire autant du marché de l’art que de telles décisions politiques, outre le choix bien sûr des responsables. Avec pour garde-fou son inaliénabilité. ●

L’accrochage pâtit de l’étroitesse de l’espace





Armand Strainchamps, ultime Copy exhibition

|||| Loïc Millot

Tout juste quatre mois après sa disparition, survenue le 22 novembre 2023 à l'âge de 68 ans, une exposition ravive le souvenir de l'artiste Armand Strainchamps, notoirement connu pour la fresque céleste qu'il a peinte en 1994 au plafond de la gare de Luxembourg-Ville.

Intitulée *IV SEASONS*, la manifestation s'empare d'un thème commun aux arts, de la musique (Vivaldi) à la peinture (Botticelli, Poussin), et au cycle naturel de la vie et de la mort : un choix qui, depuis le décès de l'artiste, prend une coloration particulièrement émouvante. Cela d'autant plus qu'Armand Strainchamps avait lui-même conçu ce projet, qu'il l'a méticuleusement préparé il y a deux ans environ, en concertation avec la plateforme Art Work Circle, dédiée à la promotion des artistes et avec le soutien de la curatrice Danielle Igniti, qui fut aussi la première à montrer ses œuvres. C'était en 1980, à la galerie Dominique Lang de Dudelange, ville où est né Strainchamps le 19 mars 1955. Le plasticien commençait alors dans le champ vaste de l'estampe, y déployant de multiples nuances de noir et de blanc. Le cycle peut continuer.

Pour cette ultime exposition, l'artiste s'est offert un somptueux tombeau parmi les fastes verti-

gineux de Helix, le tout récent siège de Post Luxembourg. Inauguré en juin 2023, l'édifice, tout en verticalité, porte bien son nom. Avec son escalier en révolution digne du Vatican, ses cascades de verdure (de vraies plantes, s'il vous plaît), son puits de lumière ascendant, c'est bien une hélice qui se met en mouvement, voire un hélicoptère qui s'apprête à prendre son envol. Peut-être est-ce un peu de tout cela – des références à l'histoire de l'art, cette aspiration à une lumière aérienne, en plus de la proximité de ce siège avec la gare où Strainchamps a officié à la façon d'un Michel-Ange moderne – qui l'a décidé à choisir ce lieu pour y présenter ses œuvres, une trentaine de peintures au total assortie d'une unique sculpture. Là encore, les choses se rejoignent habilement. Malgré l'écart temporel qui sépare la fresque de la gare de la présente exposition, l'esprit demeure.

D'un lieu à l'autre, on retrouve, en dépit des différences techniques, le style caractéristique de l'artiste, tout en légèreté décorative, manifestement imprégné des tons ironiquement acidulés du pop art, courant qu'il découvrit à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, avant de parfaire sa formation à La Cambre (1979-1985). Mais à la différence de ceux de Warhol, les mo-

dèles de Strainchamps ne sont pas célèbres, à l'instar de la sculpture *Mam Vêlo op d'Schaff* réalisée en 2019, véritable hymne à la mémoire ouvrière de sa ville natale. Rien ne permet non plus de reconnaître un modèle particulier dans les tableaux réunis à Helix, bien que leur pose, parce que très artificiellement « poseuse » justement, renvoie sans doute à des clichés issus de la mode ou de la publicité. Mais ce n'est pas ce qui importe ici. Car Armand Strainchamps est l'un des rares représentants – voire l'unique, comme le prétend Danielle Igniti dans le catalogue de l'expo – du Copy Art, ce mouvement qui a émergé à la fin des années 1950 avec la mise sur le marché du premier copieur xérogaphique automatisé, le Rank Xerox (d'où parfois l'appellation de Xerox Art à la place de Copy Art). Les pionniers de son usage artistique sont Américains ; ils se nomment Charles Arnold, Wallace Berman, ou encore Pati Hill, parmi d'autres.

Ce qui intéresse le plasticien luxembourgeois, c'est ce que l'on peut faire à partir d'une image, les altérations et les transformations qu'elle subit à de multiples reprises, à la façon d'un palimpseste, pour parvenir au terme du processus à une œuvre unique. Soit un énième détournement des techniques de reproduction au profit de la

singularité artistique. Le recours à ce procédé fait logiquement lien avec l'art de la gravure, dans lequel Strainchamps a excellé à ses débuts. On retrouve d'ailleurs dans certaines de ses toiles un effet analogue à la gravure, notamment dans celle qui appartient à la collection privée de Post Luxembourg : *Show you All the Colours*, 1990. Sur un fond clair, deux hommes musclés (deux boxeurs ?) aux courbes stylisées s'affrontent, restitués au moyen d'une poignée de couleurs et de points de trames noirs qui semblent se désagréger sous nos yeux, donnant forme à un « néo-pointillisme ». Les autres toiles en rapport avec le thème des saisons, si elles n'arborent pas un tel dynamisme, présentent elles-aussi une certaine concision graphique, des contrastes exacerbés, des couleurs saturées, et un contour épais qui circonscrit généralement les silhouettes. Voilà pourquoi on a souvent rapproché Strainchamps du dessinateur Hugo Pratt, l'auteur des Corto Maltese. On songe également à Roy Lichtenstein, ou encore, plus récemment, aux élégants pochoirs de Miss.Tic qui ornaient il y a peu l'espace public. Les aplats sont de rigueur, faisant de chaque figure féminine une icône, quasiment au sens propre, religieux, du terme (d'autant plus que l'eikôn, en grec, signifie « portrait »). Ces aplats systématiques renforcent l'illusionnisme pictural au détriment de la réalité, de même que les multiples traitements de reproduction de l'image viennent déréaliser ces icônes pop et les élever à un registre idéal, au rang d'une abstraction constituée de lignes et de couleurs essentiellement. Un sentiment accentué par une grande toile à échelle 1, au format exceptionnellement vertical, où une femme repose sur des talons rehaussés en guise de piédestal. Elle se dresse devant nous, telle une prêtresse inaccessible, dans un accoutrement de fée moderne. Derrière elle, le soleil est à son zénith. Ainsi que le dit Strainchamps, cité dans le catalogue de l'expo : « Ce que je peins n'existe pas,



Les indices vestimentaires donnent une idée des saisons

l'unique vérité c'est le tableau ». Une approche qui confine à une complète autonomisation de l'art, hors de toute considération contextuelle.

Réparties sur trois niveaux du bâtiment – printemps-été au rez-de-chaussée, automne et hiver à chaque extrémité du troisième étage, avec au milieu la présentation inédite de *Show you All the Colours* –, les toiles d'Armand Strainchamps mêlent poétiquement des portraits de femmes à des portraits d'arbres, l'un étant le reflet de l'autre. Cette association est confortée par la présence ponctuelle de motifs végétaux au sein de certaines toiles (nénuphars, envolée de feuilles, motif de rose imprimé sur un tissu, etc.). Les indices vestimentaires (lunettes de soleil, maillot de bain, puis imperméable, mailles, etc.), tout comme l'évolution des couleurs, marquent le passage chronologique des saisons. Et donnent parfois l'impression d'assister à un défilé de mode. Les expressions rieuses et solaires des belles saisons laissent place cependant à des airs mélancoliques, à des formes d'introspection. La présence profonde des masses d'ombres sur les visages, soulignant les cavités du crane aussi bien que les reliefs de l'épiderme, prend un sens tragique avec l'avènement de l'hiver.

Graveur, peintre, sculpteur, mais aussi producteur de films (il reçut en 2009 le Filmpräis de la meilleure contribution artistique pour *Diddeleng 100 Joer 100 Gesiichter*), Armand Strainchamps continuera à traverser les frontières, celles des arts comme celles des nations. En témoigne la série de timbres réalisée pour l'occasion par Post Luxembourg, qui constitue une belle façon de faire circuler son œuvre, par voie terrestre et par les airs, à vol d'oiseau. ●

IV SEASONS d'Armand Strainchamps au bâtiment Helix de Post, jusqu'au 25 avril

Sie ist uns erschienen!

IIII Michèle Thoma

Die kleine Zeitzeugin in der Sonne, die plötzlich da ist

Die Stadt, in der ich einen verlängerten Auslandsaufenthalt absolviere, wird Anfang April vom Sommer befallen. Die Stadt liegt nicht im tiefen Süden, sie liegt im nahen Osten, sie heißt Wien.

Die Menschen stehen und schauen, denn die Sonne ist ihnen erschienen. Schon murmeln sie es in die Handys und hauen es in die Tastaturen. Manche liegen nur noch flach. Anderen schwindelt. So viele Grad gerade! Gratis auch noch. Verdattert stehen sie auf der Straße, in ihren Festungen aus grauem Winterspeck, die Mäntel haben sie ausgezogen und die Pullover und so ziemlich alles. Sie stehen an einem Wasser, in das sie mit ungläubigen Schritten hineingehen, in einem Licht, das sie so nicht kennen, ihre Körper blendend weiß wie in schwedischen Filmen der Sechzigerjahre.

Das Licht ist neu, die Welt ist neu, nur die plötzlich enthüllten Körper nicht, das Fleischkleid sitzt überhaupt nicht mehr, wo kriege ich ein neues her? Nebenan boomt die Jugend, lauter blühende Menschen, die aber nicht mehr so genannt werden wollen, niemand will mehr blühen, niemand will mehr reif sein, niemand will mehr biologisch sein. Komisch, so verrutscht daneben zu stehen im OP-Licht des radikalen Frühlings, wo ist der gnädige Sahara-Schleier, wann wird er geliefert? Der Dreck, wie der Gratisdünger, der so großzügig vom Himmel fällt, Jahr

um Jahr, in Luxemburg diskriminierend genannt wird. Gottseidank wird aber gewarnt, wegen den Autos.

Schönes Wetter, sagen die Menschen, und es ist auch schön. Alles ist schön. Und so schön groß plötzlich. Das Grün ist so groß. Die Kastanienbaum gegenüber präsentiert schon stolz seine erigierten Kerzen, was eine Sensation ist, seit Jahrzehnten erblüht dieser Kastanienbaum pflichtbewusst zum ersten Mai. Und jetzt jetzt. Zehnter April. Irgendetwas hat ihn aus seinem gemütlichen Kastanienbaamtrott gebracht, vielleicht macht er jetzt was Neues.

Die Insekten sind auch groß. Wo doch immer gesagt wird, es gäbe gar keine mehr. Es hummelbrummelt, was eigentlich gar nicht im Programm vorgesehen ist, ein Programm scheint es gar nicht mehr zu geben, Regie schon gar nicht, der Spielplan ist ein einziges Chaos, geiles Chaos, muss man sagen, jedes macht was es will, überdimensionale Bienen, oder sind es Wespen, oder Hornissen, schießen kopflos herum, sie haben offensichtlich keinen Plan auf diesem Planeten. Eine Mutation vielleicht, die gerade, bitte schön, fühlt euch wie zu-Zuhause, auf meinem Balkon stattfindet. Oder sind das die berüchtigten Zugezogenen, die die Alteingesessenen unter Druck bringen? Und bitte, Frau Schwarze Spinne, warum rede ich Spinnen immer in der Weiblichkeitsform an?, die Sie ge-

rade, natürlich um Mitternacht, Einzug in meine Küche gehalten haben, wer sind denn Sie? Vielleicht die Schwarze Witwe persönlich? Ich kenne Sie nicht, ich muss gestehen, ich habe Sie noch nie gesehen mit Ihren langen haarigen Beinen rund um einen durchaus stattlichen Leib, wie Sie so in pseudo-entspannter Lauerposition in meiner Küche Stellung bezogen haben. Ja, es ist warm.

So schön, so schön, raunen wir in die Handys, etwas komisch fühl ich mich schon, zwar. Es ist irgendwie keine Luft da. Das Herz macht irgendwas. Ich möchte nichts machen. Ich möchte nur sitzen und schauen. Ich möchte nur sitzen und alles schön finden, was rund um mich explodiert. Blühen nennt man das. Sonst nichts. Ich lese junge Kolumnistinnen, die sich fragen, ob man das kann. Darf. Einfach Sonne tanken und sich mit Sonne vollstopfen. Ich lese alte Kolumnisten, die auch alles schön finden und schon wissen, dass es bekömmlich ist, schön zu finden. Genießen Sie!, schreiben sie milde. Genießen Sie dieses herrliche Wetter! Aber. Aber. Dann kommt ein dickes Aber. Dann kommt das dicke Ende.

Aber wer will jetzt an so was denken, wer will überhaupt denken, was ist das, denken? Alles Wichtige weiß man gerade. Alles Wichtige ist gerade da. In der Sonne schnurren und ein Eis schlecken, das so schnell schmilzt wie ein Gletscher. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

KI

IIII Jacques Drescher



RTL stellt sech Froen:
„Iwwerdreift Israel am Gazakrich?
(...) Wéini kann oder muss ee
Vu Krichsverbrieche schwätzen?“

Dat israelesch Militär huet a Gaza
Bis elo 33 000 Mënsche massakréiert,
75 000 Leit goufe blesséiert.
Dausende Leit gi vermësst.

Alles dat gouf och duerch
Kënschtlech Intelligenz erreecht.
Den Algorithmus mat *kill lists*
Nennt sech „Lavender“.

Iwwerdreift Israel am Gazakrich?
Wéini kann oder muss ee
Vu Krichsverbrieche schwätzen?
Ass d'Intelligenz op RTL kënschtlech?

La chimère de l’IA décarbonante

IIII Jean Lasar



Le Centaure de César en 1983. Qui de l’homme ou la machine dirige?

Parmi les arguments avancés par les enthousiastes de l’intelligence artificielle figure celui de la contribution décisive que celle-ci serait susceptible d’apporter aux efforts de décarbonation. Après tout, font-ils valoir, répondre à la crise climatique, réduire notre dépendance à l’égard des énergies fossiles tout en préservant le vivant suppose de prendre en permanence des décisions d’une complexité redoutable, pratiquement en temps réel et dans des domaines très variés. Quoi de mieux, donc, que l’IA pour mener à bien ces tâches herculéennes, ces arbitrages minutieux, alors que, sans elle, les humains ont échoué jusqu’ici à s’engager de manière décisive dans cette direction ?

À première vue, l’argument semble convaincant. Dans certains domaines, la complexité des calculs de réduction d’empreinte est tout simplement vertigineuse. Alors que la chair est faible, les machines sont, elles, objectives et infatigables. Mais comment être certain qu’elle n’est pas un mirage du technosolutionnisme, un de plus ? L’expérience de ces dernières années conforte-t-elle vraiment cette notion que les différentes versions de l’IA – grand modèle de langage (LLM), apprentissage automatique (machine learning), robotique... – pourront nous aider à nous sevrer des énergies fossiles ?

Commençons par l’examen détaillé de la question auquel se livre Gilles Babinet, entrepreneur et coprésident du Conseil national du numérique, en France, dans son récent livre *Green IA – L’intelligence artificielle au service du climat*. Même s’il suggère chercher à adopter une position équilibrée entre activistes décroissants et en-

thousiastes technophiles, son cœur penche nettement, comme le suggère le titre de son livre, du côté de ces derniers. Aussi souligne-t-il que dans le domaine de l’agriculture, l’utilisation de l’intelligence artificielle est idéale pour traiter les données de température, d’hygrométrie, de luminosité et le rayonnement UV, de pluviométrie, sur les intrants, les traitements mécaniques, les semences, les incidences sur la productivité et la qualité des produits de ceux-ci, mais également la capacité du sol à émettre ou au contraire à retenir ou même capter du CO₂. Les données sont trop nombreuses, trop difficiles à contextualiser, pour que nos pauvres cerveaux viennent à bout du défi de la décarbonation de ce secteur sans la béquille de l’IA. Sans mentionner le fait que, même dans les cas où ils en disposent, les agriculteurs rechignent à les partager.

Autre exemple : les chaînes d’approvisionnement. Babinet cite l’exemple d’un opérateur télécom qui a réduit son empreinte environnementale en cessant de transporter ses pièces par avion – décision complexe à cause des risques de rupture d’approvisionnement, risques que l’IA serait plus à même de gérer. À vrai dire, la liste des domaines où l’IA est susceptible de contribuer à l’action climatique est très longue. Cela commence par la climatologie, qui est amenée à traiter des quantités de données énormes tant pour analyser l’existant que pour faire tourner ses modèles et établir des prédictions. Cela vaut pour la comptabilisation des émissions (par exemple pour identifier les plus gros émetteurs), mais aussi pour les efforts d’efficacité énergétique, l’optimisation des flux de mobilité, le suivi de l’impact des mesures de décarbonation...

Pour autant, à mesure que l’on égrène ces défis de la décarbonation auxquels l’IA semble susceptible d’apporter des contributions pertinentes, les obstacles deviennent évidents. Babinet ne s’en cache pas. Il reconnaît que la forte segmentation de l’économie (ce qu’il appelle le « fonctionnement en silos »), qui va souvent de pair avec une opacité soigneusement entretenue, empêche la circulation des informations auxquelles devrait avoir accès l’IA pour pouvoir remplir ce rôle. Le poids des habitudes en est un autre : l’IA peut contribuer, mais, en tant que telle, elle ne nous fera pas adopter des comportements plus vertueux à l’égard du climat.

Pour décrire l’interaction entre humain et IA, les experts se servent du concept de centaure. La bête mythique, à tête d’humain et corps de cheval, représente la situation idéale, où l’homme définit les tâches et l’IA, symbolisée par le corps équin, intervient, en parfaite complicité avec l’homme, pour l’aider à les effectuer là où elle est plus vigilante, dispose de davantage de puissance de calcul, a accès à davantage de données etc. Ainsi, un assistant personnel interviendra discrètement pour nous éviter d’oublier un anniversaire ou nous suggérer d’emporter un parapluie au moment de sortir. La situation contraire, le « centaure inversé », est celle où l’IA est l’élément déterminant et l’humain se retrouve à son service. Ce n’est pas une dystopie : le journaliste et auteur Cory Doctorow décrit le « cauchemar » d’une automation qui asservit l’homme lorsque, dans les dépôts d’Amazon, les ouvriers sont équipés de bracelets haptiques et sont en permanence observés par des caméras reliés à une IA tandis que « rayons autonomes défilent devant eux et exigent qu’ils prennent et emballent des objets à un rythme qui détruit leurs corps et les rend fous ».

Ce modèle est utile pour explorer certains des écueils liés à un déploiement massif de l’intelligence artificielle. Il permet de comprendre pourquoi certains d’entre eux, présentés comme entraînant des gains de productivité, peuvent en réalité placer l’entreprise censée les mettre en œuvre devant le dilemme de choisir entre une hausse des coûts couplée à une augmentation de la qualité ou une réduction des coûts et une baisse de la qualité.

Doctorow cite l’exemple de l’IA utilisée pour interpréter l’imagerie médicale. Pour que ces opérations en bénéficient, il faut augmenter le nombre d’opérateurs humains. L’IA est certes supposée être mieux à même de détecter des masses cancéreuses que les radiologistes. Mais pour que le modèle du centaure fonctionne dans cette situation, il faut conserver le même nombre de spécialistes humains et prévoir qu’ils passeront du temps supplémentaire pour résoudre les cas où médecins et machines ne sont pas d’accord. Pour que l’utilisation de l’IA aboutisse à de meilleurs

diagnostics, l’imagerie médicale reviendra donc plus cher puisqu’il faudra payer à la fois les programmes d’IA et davantage de temps de spécialiste. Pour Doctorow, la seule trajectoire dans laquelle l’IA est profitable est celle du centaure inversé.

Appliqué à la problématique climatique, ce modèle montre que le potentiel décarbonant de l’IA ne fonctionnera que si l’homme et la machine parviennent à établir entre eux une relation de centaure vertueux. Or, jusqu’ici, c’est loin d’être le cas. L’histoire mouvementée d’OpenAI, pionnier du secteur et connu pour sa plateforme ChatGPT, en témoigne. Créée à l’origine, il y a huit ans, comme organisation de recherche à but non-lucratif – même si elle s’était dotée dès le début d’une filiale commerciale –, OpenAI a progressivement évolué vers une entreprise visant le profit. L’épisode le plus visible de cette évolution a été la crise qui a la secoué en novembre dernier, lorsqu’elle a remercié son co-fondateur Sam Altman, l’artisan de cette réorientation résolue vers le profit, pour le reprendre quatre jours après. Or, c’est ce même Altman qui a déclaré à Davos cette année : « Je pense que nous ne reconnaissons pas encore les besoins en énergie de cette technologie », ajoutant qu’il ne voyait pas comment ces besoins pourraient être couverts. « Il nous faut la fusion ou il nous faut, ma foi, de l’énergie solaire avec du stockage radicalement meilleur marché, ou quelque chose, à une échelle massive – une échelle que personne n’est vraiment en train de planifier ». Ce que suggère Altman, c’est de foncer tête baissée, en pariant que l’IA elle-même fournira le coup de pouce nécessaire à la résolution de ce casse-tête.

Cet aveu en dit long sur le type de relation que les humains sont en train d’établir avec leur nouveau jouet. Loin d’être mise au service de l’action climatique, loin du modèle du centaure vertueux, l’IA est la nouvelle opportunité d’affaires, qui doit avant toute chose apporter la preuve de sa profitabilité. Altman n’est pas le seul à faire ce genre de prédiction : John Ketchum, patron de NextEra Energy a affirmé que la demande d’électricité des États-Unis, qui a été stable ces cinq dernières années, va augmenter de 81 pour cent au cours des cinq années à venir. Toby Rice, qui dirige une entreprise gazière, s’est référé à une projection selon laquelle l’IA allait engloutir davantage d’électricité aux États-Unis que les ménages d’ici 2030. Elizabeth Kolbert, journaliste au *New Yorker*, a interrogé le Néerlandais Alex de Vries, qui s’est fait connaître en évaluant l’énorme consommation d’électricité du bitcoin. Si Google devait systématiquement intégrer de l’IA générative à son moteur de recherche, il en résulterait une consommation de 29 milliards de kWh par an, a-t-il conclu, soit davantage qu’un pays comme la Croatie.

Comme le résume l’activiste Bill McKibben, face à la crise climatique, ce n’est pas de davantage d’intelligence dont nous avons besoin, mais de davantage de sagesse. Utilisés à bon escient, les multiples ressorts de l’intelligence artificielle pourraient nous seconder face aux défis immenses auxquels nous sommes confrontés. Ayons la lucidité de reconnaître que ce n’est pas absolument le cas pour le moment. ●

AVIS



Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis :
14.05.2024 10.00 heures

Intitulé :
Soumission relative aux travaux d’aménagement d’un parking provisoire à exécuter dans l’intérêt de la construction et de l’équipement du Centre sportif à Belval.

Description :
– Travaux d’aménagement d’un parking provisoire.

Critères de sélection :
Les conditions de participation sont précisées dans les documents de soumission.

Conditions d’obtention du dossier :

Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Réception des plis :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (www.pmp.lu) est obligatoire pour cette soumission conformément à

la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l’ouverture.

N°. avis complet sur pmp.lu :
2400752

d’Lëtzebuurger Land

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C. B 19029, N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l’accord écrit de l’éditeur. **Gérant** Stephan Kinsch (48 57 57-1; land@land.lu). **Rédacteur en chef** Peter Feist (48 57 57-24; pfeist@land.lu). **Rédaction** France Clarinval (48 57 57-26; fclarinval@land.lu), Luc Laboulle (48 57 57-28; llaboulle@land.lu), Stéphanie Majerus (48 57 57 35; smajerus@land.lu), Sarah Pepin (48 57 57 36; spepin@land.lu), Pierre Sorlut (48 57 57-20; psorlut@land.lu), Bernard Thomas (48 57 57-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (48 57 57-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (48 57 57-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Zoubida Belgacem (48 57 57-32; zbelgacem@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 48 57 57-1 **Fax** 49 63 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuurger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,00 € **Abonnement annuel** 200,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000

Mehr Unruhe stiften

IIII Franziska Peschel

Das Kunstkollektiv Richtung22 präsentiert den nächsten Streich. Nach dem Theaterstück *Ween stoppt RTL?* geht die RTL-Reihe mit einem Film weiter

Ein Mikrofon in einer Blutlache. Ein Scheck mit einer sehr langen Zahl. Skandal am Stausee. Bedrohung bei strahlendem Sonnenschein. So viel gibt der Trailer zu *Stëmm vu Lëtzebuerg* her. Sommer, Sonnenbrille und das RTL-Rot in jeder Einstellung machen klar: Es wird gewohnt satirisch.

Kaum ist das Theaterstück *Ween stoppt RTL?* verdaut, lädt das Kunstkollektiv Richtung22 wieder in den Saal. Theaterstück und Film sind Teil einer Serie mit dem Titel „D'Enn vun RTL“. Ein weiterer Teil davon ist RTL1 – ein Online-Magazin, in dem das Kunstkollektiv Artikel im Stil der Baulicht- und Boulevardpresse veröffentlicht und die Arbeitsweise von RTL anprangert. Auch der Film soll zeigen, „was RTL alles anrichten kann, wenn sie über etwas berichten“, sagt Tessy, die als Kamerafrau daran mitgearbeitet hat. Eine schludrige Arbeitsweise, mangelnder Faktencheck, intransparente Quellen und mangelnde journalistische Ethik – all das werfen die Künstler den RTL-Journalisten vor – zusätzlich zu der Kritik, die der Konzern beim Theaterstück abbekam.

„D'Enn vun RTL“ ist für Richtung22 das größte Projekt seit Esch2022. „Hier geht es darum, ein korruptes System anzuprangern“, sagt der EU-Beamte im Theaterstück. Die Künstler wollen die Situation von RTL in den öffentlichen Diskurs bringen. Doch es geht noch weiter: „Das Ziel ist, RTL zu stürzen“, stellt Nicole Morue (Pseudonym) klar. Nicole war an den Recherchen für das Projekt beteiligt und ist Teil des Teams von RTL1. Statt ein privates Medienunternehmen so stark zu subventionieren, soll ein öffentlich-rechtlicher Sender in Luxemburg gegründet werden. So die finale Erleuchtung, die Theaterstück als Lösung darstellt, so das Ziel von Richtung22.

Mit seiner konfrontativen Arbeit macht Richtung22 sich viele Feinde. Vor RTL und seinen Unterstützern war die Escher Kulturpolitik Hauptgegner. Richtung22 hat sich als harschster Kritiker im Kulturhauptstadtjahr hervorgetan, die Nachwehen kamen noch im letzten Jahr: Richtung22 drohte der Rauswurf aus dem Tiers-lieu culturel Bâtiment4, dem Kunstkollektiv zufolge, weil sie zu unbequem sind. Auch einige andere Künstler mussten Projekten der kommunalen Kulturplanung weichen. Von städtischer Seite sind keine Details bekannt. Der Streit ist zunächst in einer Ruhephase, das dauerhafte Bleiberecht für Richtung22 jedoch keineswegs gesichert. Auch „D'Enn vun RTL“ ist konfrontativ, auch mit diesem Großprojekt werden Gefühle verletzt. Die Reaktionen von RTL waren bisher nur persönlich, das Unternehmen hat kein offizielles Statement herausgegeben.

Die Kritik, die Richtung22 äußert, wird inzwischen ernster genommen. Der Streit mit der Stadt Esch hat Richtung22 ins Licht gerückt, durch Esch22 hat sich das Kollektiv weiter professionalisiert. Richtung22 wurde 2009 als Studierendenorganisation gegründet, einige der Gründungs-

mitglieder sind noch heute dabei. Gut zehn Jahre lang finanzierte sich das Kollektiv aus privaten Spenden und gelegentlichen Projektbudgets. Seit Esch2022 ist der Grundbetrieb des Kollektivs durch eine Konvention mit dem Kulturministerium gesichert. Auch die Gemeinde Esch hat nach dem Kulturhauptstadtjahr und einigem Streit eine Anschlussförderung gewährt. Gleichzeitig ist das Kollektiv gewachsen: 15 bis 20 ständige Mitglieder zählt die Gruppe, doch je nach Projekt kommen bis zu 50 Leute zusammen, die gemeinsam an Aktionen arbeiten. Nicht alle sind dauerhaft aktive Mitglieder, viele leben im Ausland, haben andere Projekte. Doch alle identifizieren sich mit den politischen Zielen der Gruppe, das ist Voraussetzung. Noch immer sind einige Studierende Teil von Richtung22. Vieles läuft weiterhin online, auch wenn das Bâtiment4 die Gruppe in Esch verankert. Planungstreffen per Videoanruf ermöglichen ortsunabhängiges Arbeiten. Die Mitglieder von Richtung22 verzichten weiterhin wo möglich auf Nachnamen oder nutzen Pseudonyme. Nicole und Tessy wäre es am liebsten, gar nicht namentlich aufzutauchen. In der Regel versucht das Kollektiv, mit einer Stimme zu sprechen, ohne dass einzelne Personen als Stimme oder Gesicht des Kollektivs hervortreten, denn es geht um die gemeinsame Arbeit des Kollektivs. Am Film haben mehr als 40 Menschen mitgearbeitet.

Ab Mai kommt der Film in die Luxemburger Regionalkinos. Noch aus den Anfangstagen des Studierendenkollektivs hat Richtung22 gute Kontakte zu einigen Regionalkinos, besonders dem

„Wir haben da einen Nerv getroffen. Kritik an RTL gab es bisher nicht, weil es nur RTL gibt.“

Richtung22

Ciné Sura in Echternach und dem Ciné Le Paris in Bettemburg. Dort stoßen die Künstler immer auf offene Arme. Etwas mehr Zurückhaltung erfahren sie in den Theatern. Einige arbeiteten nur zögerlich mit Richtung22 zusammen, aus Angst, es sich mit anderen zu verschmerzen, sagt Nicole. „Wir sind unbequem, aber unbequem zu sein, muss doch das Ziel sein von Theater.“ Ob Kulturpolitik, Medienpolitik oder Konzerne, Richtung22 eckt an und schafft Gegner. Doch erhalten sie weniger negative Reaktionen, als man denken könnte. „Wir kriegen genug positives, dankbares Feedback, das ist sehr ermutigend. Viele sind froh, dass es jemand macht“, sagt Nicole in Bezug auf die RTL-Recherche. „Und selbst die Hassmails sind gut. Es ist schön zu wissen, dass es die Leute berührt. Auch Wut ist als erste Reaktion in Ordnung.“ Tessy stimmt ihr zu. Sie sagt: „Das Feedback, das ich über RTL bekommen habe, war sehr positiv. Wir haben da einen Nerv getroffen. Kritik an RTL gab es bisher nicht, weil es nur RTL gibt.“

Um dieses Monopol und die Macht, die RTL für die öffentliche Meinungsbildung hat, geht es auch im Film. „Es geht um die Arbeitsweise und was die bewirkt. Er zeigt, zu was für einer Verzerrung von Fakten so eine Berichterstattung beitragen kann, und zu was für Klischeevorstellungen auch, die immer weiter reproduziert werden“, sagt Nicole. Tessy prangert auch die Selbstverständlichkeit an, mit der die RTL-Reporter meinen, sie hätten Vorrecht, weil sie für RTL arbeiten. „Wenn wir als RTL unterwegs waren, haben wir auch oft gesehen, dass die Leute uns anders behandeln“, sagt Tessy. Der Film soll die problematische Rolle verständlich machen, die RTL hat. Auch das Theaterstück hat dieses Ziel, doch wo das Stück mehr auf Recherche basiert, spielen der Film stärker mit der Stimmung, erklärt Nicole. „Das Ziel ist, es den Menschen auf diese Art zugänglicher zu machen als über einen langen Artikel. Das ist generell unser Zugang zu Kunst, wir wollen sie zugänglich machen.“

Noch ist der Umsturz nicht gelungen. „Dazu brauchen wir auf jeden Fall die Öffentlichkeit“, sagt Nicole. Noch ist das Projekt aber auch nicht vorbei. Der Film ist nicht der letzte Streich der RTL-Reihe: Es geht erst los. ●

Die Avantpremiere findet heute Abend, am 12. April, um 20 Uhr in der Abtei Neimënster statt. Eine zweite Avantpremiere gibt es nächsten Freitag, am 19. April, um 20.15 Uhr im Ciné Sura in Echternach. Im Mai kommt der Film in die anderen Regionalkinos. Eine Open-Air-Vorstellung ist für den 25. Mai in Lultzhausen am Stausee geplant.



Skandal am Stausee: Szene aus *Stëmm vu Lëtzebuerg*



S

T

|

L

À quoi tu joues ?

IIII Benjamin Bottemer

À la Spillfabrik, association dédiée aux passionnés de jeux de société, tout est possible ; même un poker avec des dinosaures multicolores. Ce soir-là, dans le local communal de la Horgerhaus, à Lintgen, Sandra, Christiane, Guy, Monique et Lol tentent d’apprivoiser un nouveau jeu de cartes coopératif : Surfausorus Max, où il s’agit de créer ensemble des suites, des carrés, des fulls... Parmi la trentaine de participants rassemblés, aucune trace du milliardaire moustachu qui trône au centre du plateau de Monopoly. « Ce jeu a cent ans, on est passés à autre chose », lance Lol Margue, membre du comité de l’association Spillfabrik. Le premier tour s’achève, gros débat pour savoir à qui attribuer les points. Chacun s’entraide pour comprendre rapidement les règles. Monique participe aux soirées depuis quatre ou cinq ans « pour découvrir de nouveaux jeux, rencontrer des gens... Sans écrans devant les yeux ! ».

Ici, la moyenne d’âge tourne autour de quarante ans, voire un peu plus. Les enfants sont restés la maison. « Je suis déjà venue avec ma fille mais elle a grandi et ne vient plus, elle préfère son smartphone » sourit Sandra, vêtue



Un jeudi soir à la Spillfabrik

d’une veste rose frappée du logo de l’association. Lol a rencontré Marc Theisen, le président, dans un autre club de jeux où il était entouré d’enfants : « Marc m’a dit : viens à la Spillfabrik ! ». Il n’est pas difficile de repérer Marc dans l’assemblée : il dépasse tout le monde d’une tête. Il confirme : la Spillfabrik, qui compte une centaine de membres, rassemble plutôt des adultes. « Rien que le fait d’organiser nos séances le jeudi soir, ça donne le ton » explique-t-il. Chaque dernier vendredi du mois, l’association propose une nocturne : on vient jouer jusqu’au bout de la nuit, pour des parties de longue haleine.

Chacun peut aller piocher dans la salle aux trésors attenante, où trônent sept grandes armoires renfermant quelque 350 jeux de cartes, de plateau et des puzzles. Il y en a pour tous les goûts : le comité se réunit régulièrement pour acheter des jeux susceptibles d’intéresser le plus grand nombre. « Certains pensent qu’on n’a que des jeux pour geeks très complexes et hermétiques, mais on privilégie plutôt les jeux funs, coopératifs, qui peuvent se jouer vite, indique le président. On accompagne les nouveaux membres pour leur montrer qu’il existe forcément un jeu pour eux ». Pour créer la convivialité et déclencher l’envie de découverte, la Spillfabrik est plutôt proactive, programmant diverses activités : les tournois Viva pendant les vacances, le Chill, Grill and game qui propose de s’attabler en plein air autour d’un jeu et d’une saucisse ou encore le Bistros spill, le concours du meilleur jeu de bistrot organisé chaque année par l’association. Moment privilégié pour initier les curieux : la Game On aux Rotondes, événement co-organisé par la Spillfabrik tout comme le Championnat de puzzle du Luxembourg, qui a lieu en octobre.

Parmi l’assemblée, Bruno, Joe et Alex détonnent un peu : ils ont moins de trente ans et sont des adeptes du jeu de cartes à collectionner Digimon, dont l’esthétique et les principes font diablement penser à son grand rival Pokémon. Eux viennent avant tout pour s’entraîner en vue des tournois, mais aiment aussi découvrir de nouvelles propositions et partager leur passion pour leur jeu fétiche. « Dans notre équipe, on a créé des « demo decks », des paquets de cartes jouables immédiatement pour ceux qui veulent débiter facilement, dans le même esprit qu’à la Spillfabrik » précise Bruno. Pendant la période Covid, certains membres de l’association se retrouvaient sur les sites de vidéoconférence ou sur les versions en ligne de certains jeux, mais le cœur n’y était pas. « Il manquait les interactions, les regards, les discussions, explique Marc. Le jeu en lui-même, ce n’est que des pions et des morceaux de carton. Ce qui fait son intérêt, ce sont les émotions et les échanges qui vont avec ».

land
12.04.2024

LA TENDANCE

Mur végétal et néon

Le premier était sans doute le Go Ten. Quand il a ouvert en 2016, le mur végétal de ce bar en faisait l’attraction, au moins autant que les cocktails qu’on y servait. Précurseur en la matière, il a finalement renoncé aux plantes (bien réelles) quand tout le monde



s’y est mis. Le mur ou les éléments végétaux sont devenus des incontournables de la déco des restaurants qui se communiquent avec des termes comme jungle urbaine ou jardin vertical. On vante l’assainissement de l’air, l’atténuation du bruit et bien sûr l’image singulière et écologique. Sauf qu’aujourd’hui, on préfère les plantes artificielles plus faciles d’entretien, bon marché et très réalistes. Dans le meilleur des cas, les imitations sont choisies par le restaurateur pour réaliser un ensemble à sa mesure, mais généralement, ces décors sont standardisés, et souvent fabriqués avec des plastiques pas forcément recommandables. Mais

l’illusion est là, le trompe-l’œil fait son effet. En complément pour que le resto soit instagramable, la deuxième tendance est le néon, avec le nom de l’établissement (comme sur la photo de la Cucinetta ou au Bella Ciao) ou quelques mots accrocheurs (« J’ai envie de te goûter » chez Emilona, « Your pleasure » au Blends ou plus simplement « Happy place » au Tacoshop). L’ancien tube au néon, inventé par le physicien français George Claude en 1910, cher à former est aujourd’hui remplacé par tubes fluorescents embarquant des LED. Ce qui permet toutes les excentricités de formes. L’ennui c’est qu’à force de vouloir être originale, la déco des

restaurant se standardise de plus en plus, chacun copiant la tendance chez l’autre. FC

DER ABWESENDE

Oktav-Zoff

Auf Facebook frustet der Waffelhändler Jean-Marc Vandervaeren darüber, dass er dieses Jahr keinen Stand auf dem Mäertchen hat. Schuld daran sei die Stadtverwaltung. Sie habe „einstimmig“ entschieden, dass er mit seiner Marke Jean La Gaultre der Oktav vom 20. April bis 5. Mai fern bleibe. Über 200 Kommentare erntete der Post. „Quel

dommage pour les clients“, sympathisierte die ADR-Politikerin Sylvie Mischel mit dem belgischen Schausteller. „Traureg een esou Groussen a Belëiften do net ze gesin, daat mécht den Mäertchen ganz futti“, erboste sich eine weitere Person. Seit 1959 ist Jean La Gaultre bester Bestandteil der luxemburgischen Volksfeste. Gegenüber dem Tageblatt behauptete er gar: „Luxemburg ist Teil meiner DNA.“ Das Unternehmen sei selbst schuld, dass es keinen Stand am Mäertchen hat, meint Charel Hary, Präsident des Schaustellerverbandes, denn es habe seinen Antrag zu spät gestellt, führt Hary gegenüber Virgule aus. Das

sieht Jean-Marc Vandervaeren anders: Er behauptet laut Tageblatt gleich zwei Anträge gestellt zu haben, da er „sich nicht mehr erinnern konnte, ob er schon einen gestellt hatte“. Der erste Antrag, vermutet er, habe er fristgerecht im Januar 2023 eingereicht, den zweiten dann zu spät im Juni. Allerdings scheint die Stadtverwaltung nichts von diesem ersten Antrag zu wissen. SM

